

# PAPES

GIC POUR LA PROMOTION DE L'AGRICULTURE ET LA PROTECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT SANTE

« ENREGISTREMENT N° SU/GP/30/98/1749 DU 1<sup>ER</sup> JUIN A EBOLOWA »  
BP 484 Ebolowa Tel. 228 42 49 /228 35 33 Cel. 9637074 / 7562815

**RAPPORT DE L'ETUDE SUR LA  
CONCEPTION D'UN PROGRAMME DE  
SENSIBILISATION DES POPULATIONS  
RIVERAINES AU SANCTUAIRE  
A GORILLES TRANSFRONTIERE DE  
MENGAME-MINKEBE**

## RESUME.

La mission assignée au GIC PAPES dans le cadre de la consultation relative à la conception d'un programme de sensibilisation des populations riveraines au sanctuaire à gorilles était de :

- Mettre en place un programme de sensibilisation à l'attention des différents acteurs du Projet d'Etablissement du Sanctuaire à Gorilles Transfrontière de Mengamé-Minkébé ;
- Proposer la méthodologie relative à la conduite de ce programme de sensibilisation ainsi que les supports nécessaires ;
- Analyser et proposer les thématiques à développer en fonction des différents groupes cibles.

Pour ce faire, une enquête a été préalablement menée auprès des différents acteurs à l'issue de laquelle, un atelier de planification regroupant les représentants des différents groupes d'acteur a été organisé.

Le programme de sensibilisation issue de cette étude, dans l'optique de contribuer à la réalisation des activités et des objectifs du projet d'établissement du Sanctuaire à Gorilles Transfrontière de Mengamé-Minkébé, vise à faire adhérer les populations riveraines à l'idée du projet, mieux vaudrait permettre à tous les acteurs du milieu de s'impliquer dans la gestion du projet. Concrètement, ce programme vise à :

- améliorer le niveau de connaissance du projet, le niveau d'implication des différents acteurs ;
- promouvoir l'image du projet auprès des différents acteurs ;
- susciter des débats contradictoires sur les actions menées et celles à entreprendre.

Le contexte présente des influences favorables (attitudes positives des leaders d'opinion, manifeste de ceux-ci à collaborer avec la direction du projet...). Cependant, de nombreuses influences négatives pourraient affecter l'exécution des activités du projet, notamment :

- le dénuement des populations riveraines,
- l'inexistence de mouvements communautaires,
- l'ignorance des populations riveraines par rapport aux alternatives à la chasse

- la prédominance de la répression par rapport à la sensibilisation ;
- l'inexistence d'éléments d'appui au développement .

Au delà de ces défaillances, des contraintes non négligeables se dégagent aussi :

- La méconnaissance par les répondants de la réglementation sur la chasse

Ces contraintes de toute évidence affectent l'acceptation, l'appropriation des directives et des objectifs du projet.

La conjonction de ces facteurs impose de susciter des échanges entre le système paysan (population rurale) et le système projet (plan de sensibilisation). Cependant le volet apprentissage et information est aussi présent à travers les « séminaires », « causeries éducatives » .

Les intérêts des groupes cibles sont divergents, l'on note comme craintes pour les populations riveraines :

- la perte éventuelle d'une source de revenu et de protéines importante
- la réduction au strict minimum de l'espace agropastoral ;
- le risque d'expropriation ;
- la non prise en compte par le projet des dégâts causés par les bêtes sur les cultures.

Les populations riveraines pourraient aussi tirer quelques avantages ; notamment : la gestion durable des ressources, l'amélioration du processus de production, la promotion du mouvement communautaire.

Les messages véhiculés portent notamment sur la connaissance du projet, l'implication des différents acteurs, la différenciation entre les deux ères du projet, les avantages potentiels du projet, la réglementation en matière de chasse, les alternatives à la chasse, etc. Comme moyen de transmission des messages, le

projet pourrait utiliser les exposés-débats lors des séminaires et des causeries éducatives, , les séances de projection des diapositives, documentaires, les affiches , les dépliants et auto collants, les panneaux d'affichages entre autres.

Le chronogramme de toutes ces activités se présente ainsi qu'il suit :

Nature et type d'activité	jan	fév	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	dec
1 -Phase de préparation de la campagne de sensibilisation												
2-Séminaires												
3-Causeries éducatives												
4-Diapositives / Documentaires												
5- Emission radio												
6- Journal												
7- Concours artistique												
<b>ACTIVITES PERMANENTES</b>												
8-Distributions affiche et dépliants												
9-Diffusion brochures et autocollants												
10-Impression et distribution des T- T shirts												
11-Confection et pause des panneaux d'affichages												

Les moyens de vérification pour savoir si les objectifs ont été atteints sont les suivants :

Objectifs de sensibilisation (ou mieux de communication)	Moyens d'évaluation
Améliorer le niveau de connaissance du projet et d'implication des différents acteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Enquêtes/sondages ;</li> <li>-Rapports des réunions de sensibilisation ;</li> <li>-Nombre de personnes impliquées directement ou indirectement dans les activités du projet ;</li> <li>-baisse du taux de prélèvement des ressources ;</li> <li>-changement d'attitude par rapport au projet ;</li> <li>-réorientation des activités de production et de diffusion du message</li> </ul>
Promouvoir l'image du projet auprès des différents acteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Réduction du nombre d'incidents avec les Ecogardes ;</li> <li>-Nombre de personnes acceptant les restrictions imposées par le projet ;</li> <li>-enquêtes/sondages</li> </ul>
Promouvoir les échanges et les confrontations d'idées entre les différents acteurs et susciter des débats contradictoires sur les actions menées et celles à entreprendre	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre de causeries éducatives et exposés débats organisés ;</li> <li>-Rapport des séminaires ;</li> <li>Rapport des causeries éducatives</li> </ul>

# SOMMAIRE.

I.INTRODUCTION.....	IX
II.METHODOLOGIE.....	2
2.1. Prise de connaissance générale du Projet.....	2
2.2. Organisation et Planification.....	3
2.2.1.Conception des trames d'enquêtes et des canevas/fiches d'entretien.....	3
2.2.2. Répartition des équipes et affectation des tâches.....	3
2.3. Exécution.....	4
2.3.1. Recrutement des enquêteurs et test.....	4
2.3.2. Echantillonnage.....	4
2.3.3. Collecte des données.....	5
2.3.4.Dépouillement, consolidation, analyse et interprétation des données.....	6
2.3.5.Chronologie de l'intervention.....	6
III.ANALYSE DES RESULTATS.....	7
3.1 Caractéristiques socio-économiques des répondants.....	7
3.2.Niveau de maîtrise et d'acceptation du projet par les répondants.....	7
3.2.1.Par les populations.....	7
3.2.2.Par les leaders d'opinion et les autorités administratives.....	9
3.3.Contraites à l'appropriation des directives du projet et de ses objectifs.....	11
3.4.Analyse du programme de sensibilisation actuel ainsi que des méthodes et thématiques utilisées ou développées dans le passé.....	11
3.4.1.Situation actuelle en matière de sensibilisation.....	11
3.5.Analyse de la typologie des supports de sensibilisation dans le passée ou actuel et proposition.....	15
3.5.1.Analyse de la typologie des supports de sensibilisation du passée.....	Erreur ! Signet non défini.
IV.CONCLUSION.....	15
V.RECOMMANDATIONS.....	16
VI.PROGRAMME DE SENSIBILISATION.....	17
6.1 Contexte et objectifs de la sensibilisation.....	17
6.2.idendification des acteurs.....	19
6.3.Proposition de supports.....	21

6.3.1. Notes sur les supports.....	21
6.4. IDENTIFICATION DES STRUCTURES POUVANT SERVIR DE RELAIS ET D'INTERMEDIAIRE POUR LE TRANSFERT DES MESSAGES.....	22
6.5. PROPOSITION EXHAUSTIVE DES DIFFERENTES THEMATIQUES A DEVELOPPER EN FONCTION DES GROUPES CIBLES ET CONFORMES A LA REALITE ET A LA SOCIOLOGIE DU MILIEU.....	23
6.6. SUPPORTS DE SENSIBILISATION EN FONCTION DES GROUPES CIBLES.....	26
6.7. CHRONNOGRAMME DU PROGRAMME DE SENSIBILISATION.....	31
6.7.1. Détails sur le programme : .....	31
6.7.2. Plan opérationnel de sensibilisation.....	32
6.8. Budget du programme de sensibilisation.....	34
6.9. Evaluation du programme de sensibilisation.....	37

## LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : NOMBRE DE VILLAGE ECHANTILLONNE PAR ARRONDISSEMENT .....	4
TABLEAU 2 : NOMBRE DE PERSONNES ENQUETEES PAR CATEGORIE .....	6
TABLEAU 3 : CHRONOGRAMME D'ACTIVITES .....	6
TABLEAU 4: OBJECTIFS DE LA SENSIBILISATION.....	16
TABLEAU 5: LES ACTEURS ET LEURS INTERETS.....	19
TABLEAU 6 : SUPPORTS DE SENSIBILISATION PAR GROUPE D'ACTEURS. ....	21
TABLEAU 7 : THEMATIQUES A DEVELOPPER. ....	24
TABLEAU 8 : PROPOSITION DE SUPPORT DE SENSIBILISATION.....	26
TABLEAU 9: FORMULATION DES MESSAGES ET MOYENS DE TRANSMISSION.....	30
TABLEAU 10 : PLAN OPERATIONNEL DE SENSIBILISATION .....	32
TABLEAU 11 : QUELQUES DETAILS SUR LE PROGRAMME DE SENSIBILISATION.....	33
TABLEAU 12: BUDGETISATION DES ACTIVITES.....	34
TABLEAU 13: MOYENS D'EVALUATION.....	37
TABLEAU 14 : NIVEAU FORMEL D'EDUCATION DES REpondANTS.....	39
TABLEAU 15 : ACTIVITES PRINCIPALES DES REpondANTS. ....	399
TABLEAU 16 : NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA DEFINITION DU MOT SANCTUAIRE. .....	399
TABLEAU 17 : NOMBRE D'ENQUETES AYANT ENTENDU PARLER DU PROJET D'ETABLISSEMENT DU SANCTUAIRE A GORILLES DE MENGAME .....	39
TABLEAU 18 : NIVEAU D'APPRECIATION DE L'IDEE DU PROJET.....	40
TABLEAU 19 : IMPLICATION DES REpondANTS DANS LE PROJET.....	4040
TABLEAU 20 : EXISTENCE DE RAPPORTS AVEC LE PROJET.....	40
TABLEAU 21 : NIVEAU DE CONNAISSANCE DES OBJECTIFS DU PROJET D'ETABLISSEMENT DU SANCTUAIRE A GORILLES DE MENGAME .....	4040
TABLEAU 22 : NIVEAU DE CONNAISSANCE DES AVANTAGES DU SANCTUAIRE A GORILLES DE MENGAME.....	41
TABLEAU 23 : ATTITUDE DES REpondANTS AU CAS OU LEURS CRAINTES SONT APAISEES.....	4141
TABLEAU 24 : NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA REGLEMENTATION EN MATIERE DE CHASSE .....	4141
TABLEAU 25 : ATTITUDE DES REpondANTS PAR RAPPORT A LA DURABILITE DU GIBIER.....	4141
TABLEAU 26 : : PRESENTATION DES LIEUX OU LES REpondANTS PRATIQUENT LA CHASSE.....	4242

TABLEAU 27 : TYPOLOGIE DES LEADERS IMPLIQUES OU NON DANS L'EXECUTION DES ACTIVITES DU PROJET .....	42
TABLEAU 28 : NIVEAU D'IMPLICATION DES LEADERS D'OPINION DANS L'EXECUTION DU PROJET.....	42
TABLEAU 29 : APPRECIATION DE L'ACCEPTATION DU PROJET DES DIFFERENTS ACTEURS PAR LES LEADERS D'OPINION.....	43
TABLEAU 30 : NIVEAU DE MAITRISE/CONNAISSANCE DU PROJET PAR LES LEADERS D'OPINION .....	43
TABLEAU 31 : EVALUATION DU NIVEAU DE RESTITUTION DES SEMINAIRES.....	43
TABLEAU 32 : APPRECIATION DU NIVEAU DE MAITRISE DES AVANTAGES DU PROJET PAR LES POPULATIONS.....	43
TABLEAU 33: LISTE DES VILLAGES RETENUS POUR L'ENQUETE/ARRONDISSEMENT ...	65

**LISTE DES ANNEXES.**

ANNEXE 1 : Présentation des résultats.....39

ANNEXE 2 : Trames d'enquête.....51

ANNEXE 3 : Liste des villages retenus pour l'enquête.....65

## I. INTRODUCTION

Le Gorille (Gorilla gorilla), comme d'autres espèces animales entièrement ou partiellement protégées par la législation camerounaise (à l'instar du chimpanzé et de l'éléphant...), est victime des effets des actions anthropiques en zone forestière du Bassin du Congo. En effet, les activités agricoles anarchiques (agriculture itinérante sur brûlis), l'exploitation illicite et de façon non durable ni rationnelle de la forêt et de ses ressources contribuent à rétrécir l'habitat naturel de ces espèces animales, rendant ainsi leur survie précaire.

La mission essentielle assignée au Projet d'Etablissement du Sanctuaire à Gorilles Transfrontière de Mengamé à la frontière Cameroun-Gabon issu des cendres du défunt Projet Sanctuaire à Gorilles de Mengamé est ainsi, de développer une approche intégrée à la protection des forêts, à la conservation de l'habitat des Gorilles et à l'élaboration des mécanismes visant à créer des possibilités de revenus pour les communautés de la quarantaine de villages riverains de la zone du Projet (environ 110.000 ha).

La maîtrise de la réglementation camerounaise en matière de gestion des ressources naturelles en général, et l'amélioration de la connaissance du Projet Sanctuaire à Gorilles de Mengamé (objectifs poursuivis, différents volets, avantages, limites et contraintes) et son appropriation par les populations riveraines en particulier passent par l'information, la formation et la sensibilisation soutenues des différents acteurs. Au stade actuel de la mise en œuvre du Projet, des actions d'information et de sensibilisation ont certes été menées (réunions dans les villages, séminaires, affichages, etc...), mais les acquis de ces efforts ne sont encore qu'au stade embryonnaire ; d'où une insuffisance de l'appropriation du Projet par les populations locales.

Au vu de ce constat et dans l'optique d'améliorer les résultats obtenus, les partenaires du Projet (Gouvernement Camerounais et OIBT) ont jugé opportun et nécessaire de faire mener une étude profonde qui devrait aboutir à la conception d'un programme de sensibilisation pour les populations riveraines et les autres intervenants du Projet Sanctuaire à Gorilles de Mengamé. Les termes de références et un appel d'offres ont à cet effet été publiés. La proposition du GIC PAPES (Groupe d'Initiative Commune pour la Promotion de l'Agriculture, la Protection de l'Environnement et la Santé) a été retenue pour cette consultation qui consiste à :

- Mettre en place un programme de sensibilisation à l'attention de la population locale, des autorités administratives, des braconniers et des exploitants forestiers ;

- Proposer la méthodologie relative à la conduite de ce programme de sensibilisation ainsi que les supports nécessaires ;
- Analyser et proposer les thématiques à développer en fonction des différents groupes cibles.

Les conclusions de nos enquêtes de terrain ainsi que nos analyses et observations contenues dans le présent document, s'articulent de la manière suivante :

- Méthodologie
- Présentation des résultats
- Analyse des résultats
- Proposition d'un programme de sensibilisation et des supports appropriés par type d'acteur
- Conclusion.

## II.METHODOLOGIE

L'étude a consisté en une large recherche de données secondaires et une enquête classique suivi d'un atelier de planification. Le travail s'est donc fait selon les étapes suivantes :

- Prise de connaissance générale du Projet ;
- Planification ;
- Exécution ;
- Atelier ;
- Rapport.

### 2.1. Prise de connaissance générale du Projet

Il s'est agi pour le GIC PAPES d'approfondir sa maîtrise du Projet Sanctuaire à Gorilles de Mengamé (cadre juridique, économique et social, composantes, historique, différents groupes d'acteurs, activités déjà menées). Nous avons à cet effet rassemblé la documentation nécessaire à savoir les décisions ministérielles, les rapports sur l'état d'avancement du Projet, les rapports d'études et recherches (par « The Jane Goodall Institute »), les cartes de la zone du Projet, les rapports et exposés des séminaires de sensibilisation, les comptes-rendus et procès-verbaux des réunions du Comité Consultatif des communautés locales et du Comité Directeur du Projet. Ces documents ont été obtenus aussi bien auprès de la Direction du Projet que de certains membres statutaires des différentes instances de suivi et de décision tels que le Délégué Provincial de l'Environnement et des Forêts du Sud ( membre du Comité Directeur et du Comité Consultatif) ; l'ONG CAIPE (membre du Comité Consultatif).

La rencontre des principaux dirigeants du Projet nous a également permis d'être orientés sur quelques aspects non formalisés de ce Projet (limites externes et internes du Sanctuaire, approches et supports de sensibilisation).

## **2.2. Organisation et Planification**

Ayant déjà une connaissance générale du Projet Sanctuaire à Gorilles de Mengamé, il a été question pour le Consultant d'organiser et de planifier le travail, en adaptant et harmonisant les méthodes d'intervention par rapport non seulement aux spécificités de la zone du Projet, mais aussi aux termes de références et à la proposition technique. Les orientations suivantes ont donc ainsi été retenues :

### ***2.2.1. Conception des trames d'enquêtes et des canevas/fiches d'entretien***

Selon les différents groupes d'acteurs, quatre (04) trames/fiches d'enquête ont été confectionnées (voir annexes).

- *Trame d'enquête pour les populations locales* : Elle est composée de questions ouvertes et fermées et divisée en quatre parties à savoir l'identification du répondant, la connaissance du Projet, le système de production et accès aux ressources, équipements/infrastructures, le niveau d'acceptation du Projet.
- *Fiche pour les autorités administratives et leaders d'opinion* : Elle comporte l'identification, la recherche du niveau de connaissance du Projet et les attentes.
- *Fiche pour les exploitants forestiers* : Outre l'identification, les questions visent à connaître les ressources prélevées, le respect du cahier de charges et les relations avec le Projet.
- *Fiche pour les responsables du Projet* : Cette fiche vise à faire l'état des ressources naturelles du Sanctuaire et leur utilisation, les actions de sensibilisation et le sentiment de la perception du Projet par les populations riveraines.

Des fiches de synthèse de données ont été préparées, aussi bien pour les questions ouvertes que pour les questions fermées et par type de répondant.

### ***2.2.2. Répartition des équipes et affectation des tâches***

Pour la conduite de cette mission sur le terrain, deux équipes itinérantes de travail ont été constituées : l'une chargée de la prise de contacts, de la négociation des rendez-vous et de l'entretien avec les autorités administratives et exploitants forestiers ; l'autre équipe chargée des enquêtes au sein de la

population locale. Ces équipes étaient introduites par les responsables du Projet (écogardes, Socio-économiste, Directeur le cas échéant).

Toutes les formalités administratives relatives à la consultation ont par ailleurs été remplies (signature du contrat, rédaction de la lettre de mission, élaboration du cahier de charges, acquisition des outils de travail, etc...).

## 2.3. Exécution

### 2.3.1. Recrutement des enquêteurs et test

Quatre (04) enquêteurs ont été sélectionnés sur la base des critères prédéfinis (bon niveau et expérience en animation et sociologie rurale, maîtrise des langues locales, disponibilité). Leur imprégnation a été faite et les questionnaires ont été corrigés à l'issue d'un test effectué dans les localités de Mvangane et Minkoumou respectivement.

### 2.3.2. Echantillonnage

- *Choix des villages*

Sur la base d'une liste de 33 villages riverains fournie par la direction du Projet et en se fixant un objectif de 50% de villages, nous avons retenu un échantillon représentatif de 17 villages répartis comme suit :

Tableau 1 : Nombre de village échantillonné par arrondissement.

Arrondissement	Nombre de villages riverains	Nombre de villages de l'échantillon
Mvangane	9	5
Oveng	22	11
Djourn	2	1
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>17</b>

Les villages ont par la suite été choisis de façon aléatoire, avec cependant des ajustements tenant compte de la proximité ou non du lieu d'habitation ou poste des écogardes. (voir liste des villages parcourus en annexe).

- *Choix des personnes à interroger*

Pour les populations locales, l'unité de sondage a été le ménage (ensemble de personnes vivant sous le même toit); l'unité d'analyse étant l'individu. L'identification des individus s'est faite au travers du dénombrement et de la codification de tous les ménages des villages de l'échantillon. 20% des ménages

ont été choisis, au sein desquels les chefs de ménages (mari et une épouse) ont été interrogés ainsi qu'un enfant de plus de 17 ans le cas échéant.

Les chefs de villages, autorités administratives et leaders d'opinion ont été systématiquement interrogés dans l'ensemble des villages de l'échantillon. De même, six (06) responsables (dont le Directeur) sur les 16 qui ont une ancienneté de plus d'un an dans le Projet ont répondu à nos questions. Enfin, dix (10) personnes par société forestière concessionnaire des UFA riveraines du Sanctuaire (ouvriers, agents de maîtrise, cadres) ont rempli le questionnaire.

### 2.3.3. Collecte des données

La collecte des données s'est faite lors des descentes sur le terrain auprès des différents groupes d'acteurs à travers des entretiens semi-structurés, dialogues/interviews (suivant les trames d'enquête et guides d'entretien), des observations, analyses et déductions. Les trames et fiches ont été directement remplies soit par les enquêteurs (beaucoup plus pour la population locale), soit par les répondants eux-mêmes avec les explications des enquêteurs.

Pendant cette collecte de données, les différents concepts ont eu les définitions opérationnelles suivantes :

- *Leaders d'opinion* : Ce sont les chefs de villages, chefs de cantons, leaders religieux (Prêtres et Pasteurs, anciens d'églises, catéchistes), responsables municipaux (Maires et adjoints, conseillers municipaux) Députés et suppléants, responsables politiques (Présidents de Sections et de sous-sections), responsables administratifs (Chef de Poste Forestier, Délégué et Chef de Poste d'Agriculture, Commissaire Spécial, Commandant).
- *Responsables du Projet* : Directeur, Ecogarde, Chef secteur du Projet Sanctuaire à Gorilles de Mengamé.
- *Exploitant forestier* : Concessionnaire, sous-traitant, personnel travaillant dans une exploitation riveraine du Sanctuaire.
- *Jeune* : Homme/Femme, Fille/Garçon âgé de 18 à 39 ans.
- *Femme* : Femme âgée de 40 ans et plus.
- *Homme* : Homme de 40 ans et plus.

Le nombre de personnes enquêtées se présente comme suit :

Tableau 2 : Nombre de personnes enquêtées par catégorie

Catégorie		Nombre
Population locale	Jeunes	365
	Femmes	155
	Hommes	155
<b>Sous-Total</b>		<b>675</b>
Leaders d'opinion		145
Exploitants forestiers		50
Responsables du Projet		10
<b>Total</b>		<b>880</b>

Toutes ces fiches remplies ont été centralisées au bureau.

#### *2.3.4. Dépouillement, consolidation, analyse et interprétation des données.*

Le dépouillement des trames d'enquête a été fait au sein de toute l'équipe de consultants et manuellement, avec remplissage des fiches conçues à cet effet. Les données ainsi synthétisées ont été traitées à l'ordinateur avec le logiciel EXCEL. Des tableaux et diagrammes ont été dressés, en ressortant les moyennes, totaux et pourcentages. Ces données ont été par la suite interprétées, analysées et commentées en suscitant des discussions. De ces discussions ont alors jailli les idées forces, conclusions et recommandations qui rentrent dans ce rapport et constituent les fondamentaux d'un programme de sensibilisation intégré.

#### *2.3.5. Chronologie de l'intervention*

Tableau 3 : Chronogramme d'activités

Phase	Durée	Période
Prise de connaissance du Projet	3 jours	Du 09/11/03 au 11/11/03
Organisation et planification	3 jours	Du 12/11/03 au 14/11/03
Exécution	17 jours	Du 15/11/03 au 02/12/03
Rédaction du rapport	5 jours	Du 02/11/03 au 06/12/03
Validation du rapport	2 jours	Du 07/12/03 au 08/12/03
<b>Ensemble</b>	<b>30 jours</b>	<b>Du 09/11/03 au 08/12/03</b>

### III. ANALYSE DES RESULTATS.

#### 3.1 Caractéristiques socio-économiques des répondants.

Les caractéristiques socio-économiques des villages concernés par le Projet d'Etablissement du Sanctuaire à Gorilles de Mengamé font ressortir une majorité relative 51,11% de répondants ayant le niveau secondaire (cf tableau N°9). Cependant ce niveau formel est à relativiser ; en effet, parmi les répondants, nombreux sont ceux qui n'ont franchi que la première ou la deuxième année du premier cycle du secondaire. On note par ailleurs que, 80,85% des femmes interviewées, 45,16% d'hommes et 34,25% de jeunes interviewés ont le niveau primaire (soit 47,41% des répondants).

D'un autre côté, il ressort que 92,59% des répondants ont l'agriculture (agriculture vivrière ou de rente) comme activité principale (cf tableau N°10). L'objectif principal de cette activité est l'autoconsommation ; seule une partie insignifiante de la production est réservée à la vente, en raison de l'enclavement de la zone. Dans le cadre de cette activité, l'agriculture itinérante sur brûlis alternée aux jachères de plus de deux ans reste une pratique fort répandue.

L'élevage n'est pas considéré comme activité cependant, les répondants apparaissent comme des adeptes de « l'élevage » des animaux domestiques en divagation. Les viandes issues de cette pratique sont rarement consommées ; l'arrivée d'un étranger ou une fête étant les seules occasions de consommation de ces viandes au sein des ménages. Par ailleurs, la préférence des répondants en matière de consommation des protéines animales va au gibier et au poisson d'eau douce respectivement.

#### 3.2. Niveau de maîtrise et d'acceptation du projet par les répondants

##### *3.2.1. Par les populations*

Il ressort des différentes réponses (cf tableau N°13) que 69,63% des répondants pensent que l'idée d'établir ce projet dans leur localité est louable. Cette appréciation est surtout tributaire des souvenirs que les répondants ont du défunt projet sanctuaire à gorilles de Mengamé. En outre, nombreux sont ceux qui croient à la bienveillance de l'Etat qui selon eux ne « peut choisir que ce qui est bien ». Malgré cette appréciation, de nombreux répondants 84,44% (cf tableau N°11) n'appréhendent pas réellement les contours du terme sanctuaire.

Bien que 88,15% des répondants affirment avoir entendu parlé du projet d'Etablissement du sanctuaire à Gorilles de Mengamé, 81,15% des répondants affirment ne pas se sentir impliqués dans les activités du projet (cf tableaux 12).

On note ici que les femmes et les jeunes semblent les moins impliqués avec respectivement 96,77% et 87% de répondant non impliqués. Ce taux élevé de répondants, non impliqués semble être la résultante de plusieurs facteurs notamment :

- La difficulté des répondants à se départir de leurs habitudes alimentaires ;
- La perception de la différence entre le défunt projet Sanctuaire à Gorilles de Mengamé et le Projet d'Etablissement du Sanctuaire à Gorilles de Mengamé ;
- Le sentiment de ne pas participer aux activités du projet ;
- Le peu de crédit accordé à un projet qui apporte de nombreuses contraintes ;
- Le scepticisme sur la capacité de l'Etat à respecter ses engagements.

Ce taux élevé de répondants non impliqués explique le taux de 77,78% de répondants qui estiment n'avoir aucun rapport avec le projet (cf tableau N°15).

La non implication dans les activités du projet, l'inexistence des rapports entre les répondants et le projet, une sensibilisation mitigée pourraient expliquer le peu de maîtrise que les répondants ont des objectifs du projet. En effet, 84,44% (cf tableau N° 16) ne connaissent pas les objectifs du Projet d'Etablissement du Sanctuaire à Gorilles de Mengamé. De même, selon le tableau N° 17, 84,44% des répondants n'ont pas connaissance des avantages que leur localité peut tirer de ce projet.

Les problèmes évoqués par les répondants semblent être à l'origine de l'incompatibilité entre les activités, les directives du projet et les actions des populations locales. Parmi les problèmes les plus récurrents, l'on note la destruction des cultures qui de toute évidence semble s'être amplifiée depuis le début des activités du projet et le sentiment d'insécurité (agression physique potentielle d'animaux) du reste grandissant (cf Figure N°1). Par ailleurs, la réduction des revenus (due à la perte progressive d'une des sources de revenu qu'est la chasse en période de soudure), et la perte de la principale source de protéines animales, semblent être liées aux restrictions sur la chasse. Ces problèmes font naître de nombreuses craintes auprès des répondants.

Selon la Figure N°2, il ressort que l'appréhension la plus forte est celle du doute sur la réalisation des promesses. La crainte d'une expropriation potentielle et, l'éventualité d'une réduction de l'espace agro-pastoral préoccupent au plus haut degré les répondants, la plupart d'entre eux ayant pour activité principale l'agriculture.

Une majorité relative 51,5% des répondants (cf tableau N°18) est prête à adhérer à l'idée du projet ; ils font cependant mention de quelques conditions. Il serait donc nécessaire de :

- Assurer la sécurité des populations locales ;
- Développer les infrastructures sociales ;
- Financer les micro-projets initiés par les organisations paysannes ;
- Fixer les dimensions raisonnables de la bande agro-pastorale ;
- Diligenter la procédure de dédommagement des populations victimes des destructions des cultures par les animaux protégés ;
- Tenir les promesses ;
- Laisser effectivement les populations jouir de leur droit d'usage ;
- Employer les jeunes de la localité dans le projet ;
- Promouvoir le mouvement communautaire ;
- Prévoir un refoulement des animaux qui se rapprocheraient des champs.

Les 36,3% de répondants qui refusent d'adhérer à l'idée du projet avance comme raisons que (tableau N° 18):

- La consommation du gibier est une pratique séculaire dans la localité ;
- La décision de l'Etat ne leur a pas donné des possibilités de choix ;
- L'Etat n'a jamais respecté ses engagements dans leur localité
- Le déficit de moyens financiers ne leur donne pas la possibilité de mettre en place des activités de substitution.

### ***3.2.2. Par les leaders d'opinion et les autorités administratives***

Le projet dans l'ensemble rencontre un écho favorable auprès des leaders d'opinions et des autorités administratives. En effet, 62,07% des leaders et des autorités se sentent impliqués dans les activités du projet. Les différents types de leaders et d'autorités se retrouvent autant parmi les 62,07% impliqués que parmi les 37,93% non impliqués (cf tableaux N° 22 et 23) .

Les leaders impliqués jouent des rôles formels et informels à savoir :

- Consultation (donner son point de vue)
- Membre du comité directeur ( Prise de décision) ;
- Intermédiaire/médiateur ;
- Restitution des séminaires et autres réunions auprès des populations ;
- Guide/conseiller des écogardes ;
- Collaboration/sensibilisation ;
- Appui à la lutte antibraconnage ;
- Suivi des activités.

Cependant, par rapport à la restitution des séminaires, 56,30% (cf tableau N° 26) des répondants (Hommes, jeunes, femmes) estiment que les séminaires organisés à l'intention des chefs traditionnels sont peu et mal restitués. Cette situation se justifie par l'âge avancé et au faible niveau d'instruction des participants qui à ce qui nous semble n'ont rien compris du tout, ajouté à cela le mauvais choix de la langue de communication utilisé au cours desdits séminaires.

Ceux des leaders d'opinion et autorités administratives qui ne se sentent pas impliqués dans les activités du projet l'imputent à :

- La sensibilisation limitée ;
- La marginalisation ;
- L'inexistence d'une plate forme de collaboration entre les leaders d'opinion/autorités administratives et le projet.

Par rapport à l'acceptation du projet, 20,69% des leaders d'opinion et autorités administratives estiment que le projet n'est pas accepté par tous les différents acteurs (cf tableau 24). Ils avancent comme raisons au rejet du projet :

- l'absence de réalisations concrètes de la part du projet ;
- la répression qui précède la sensibilisation ;
- Les restrictions très sévères imposées par le projet ;
- La suppression de la principale source de revenu et de protéines animales ;
- L'identification non participative de l'idée du projet ;
- Le déficit de connaissance de l'importance du projet par les riverains.

Afin d'amener les différents acteurs à adopter l'idée du projet, les leaders pensent qu'il est nécessaire de :

- proposer des alternatives aux différentes contraintes aux populations ;
- revoir l'approche de sensibilisation ;
- réaliser les promesses faites ;
- financer les micro-projets initiés par les populations organisées ;
- diligenter la procédure de dédommagement des victimes des dégâts causés par les bêtes ;
- Fixer définitivement les limites du sanctuaire en tenant compte des suggestions des populations locales en ce qui concerne la bande agropastorale ;
- Donner des possibilités d'emploi aux jeunes de la localité ;
- Assurer la sécurité des populations locales.

Il Serait aussi nécessaire à leur avis de corriger certaines défaillances notamment :

- La prédominance de la répression par rapport à la sensibilisation ;
- L'inexistence d'élément d'appui au développement.

au-delà de ces éléments qui auraient un impact positif sur l'appropriation du projet, il est à noter que la faible maîtrise des différents contours ou des volets du projet constitue un obstacle important à l'adoption, à l'appropriation de l'idée du projet.

En effet, seulement 31,03% de ces leaders est capable de parler des contours du projet (cf Tableau N°25), d'où les limites des différentes restitutions. Ainsi, 60,27% des jeunes, 58,06% des femmes et 45,16% des hommes estiment que la restitution des séminaires par les chefs de village n'est pas effective et efficace (cf tableau N°26), d'où la forte proportion des répondants (68,89%) qui pensent que dans leur village, tout le monde n'est pas sensibilisé sur les avantages que le projet pouvait apporter à leur localité (cf tableau N° 27). Tout de même, les causeries éducatives, le porte à porte, les séminaires et les églises apparaissent comme les moyens les plus efficaces de sensibilisation (cf figure N° 4).

### **3.3. Contraintes à l'appropriation des directives du projet et de ses objectifs**

Au delà des éléments mentionnés dans les paragraphes précédents, la connaissance par les répondants de la réglementation sur la chasse, la perception des répondants par rapport à la durabilité du gibier, les lieux de la pratique de la chasse et le type de moyens de chasse constituent des contraintes non négligeables.

En effet bien que 65,19% (cf tableau N°19) de répondants affirment que la réglementation sur la chasse existe, cette connaissance est cependant approximative et partielle. En outre, 82,22% des répondants affirment que ce gibier est une denrée non périssable (cf tableau N°20) ceci pourrait d'ailleurs expliquer que les acteurs réels de la chasse les hommes et dans une certaine mesure les jeunes (soit respectivement 32,26% et 30,14%) n'ont pas de contraintes par rapport au lieu de chasse (cf tableau N°21) De plus les pièges et les armes à feu demeurent les seuls moyens de chasse utilisés (cf figure N°3).

### **3.4. Analyse du programme de sensibilisation actuel ainsi que des méthodes et thématiques utilisées ou développées dans le passé.**

#### ***3.4.1. Situation actuelle en matière de sensibilisation.***

##### **a) Approche du projet d'Etablissement du Sanctuaire à Gorilles de Mengamé.**

Lors de la collecte des données sur le terrain, il nous a été donné de constater l'existence d'affiches, dans quelques chefferies, sur la classification des espèces

animales protégées (en classe A, B, C). Cependant peu de paysans étaient capables d'expliquer ces affiches : autre point faible de la vulgarisation en cours.

Trois séminaires de sensibilisation du projet ont été organisés à Oveng, Mvangane et Djoum. La méthode générale retenue était celle des exposés des experts suivis d'un débat riche et houleux du panel.

Les thèmes retenus pour ces trois séminaires étaient les suivants :

- Présentation générale du projet d'Etablissement du Sanctuaire à Gorilles de Mengamé et la clarification de ses rôles dans le cadre de la politique forestière nationale et politique sectorielle de la faune.
- Problématique de la gestion de la faune dans les aires protégées et dans les concessions forestières : cas particulier du Sanctuaire à Gorilles de Mengamé.
- La législation faunique au Cameroun, droit d'usage dans le Sanctuaire et analyse des problèmes de la conservation de la faune : propositions d'alternatives aux restrictions.
- L'esprit communautaire au service de la gestion durable des ressources forestières et du développement local intégré : cas du Projet Sanctuaire à Gorilles de Mengamé.
- Les impacts de l'exploitation forestière (moderne et traditionnelle) sur les populations riveraines au Sanctuaire à Gorilles.
- La commercialisation de la viande de brousse au Cameroun : quelques alternatives et perspectives économiques.

Au regard de la richesse et de la densité des énoncés des thèmes, l'on est en droit de dire que beaucoup d'efforts semblent être faits pour que les populations appréhendent tous les contours du projet.

#### **b) Présentation de la situation sur le terrain.**

i) la connaissance des objectifs poursuivis par le projet d'Etablissement du Sanctuaire à Gorilles de Mengamé demeure une notion floue dans les esprits des personnes interrogées (bien que riveraines). En effet, 84,44% des interviewés ne connaissent pas les objectifs du Projet. Cette lacune devient plus accentuée chez les femmes (de l'ordre de 91,77%) qui n'en savent rien du tout.

Ce sentiment est conforté par la méconnaissance quasi totale des avantages potentiels qu'offrent le projet (85,5% des personnes interrogées répondent par la négative).

ii) En interrogeant les populations riveraines sur leurs rapports avec le projet, 77,78% avouent n'entretenir aucun rapport avec le projet. Comment expliquer ce chiffre si la sensibilisation avait été fructueuse ?

De même les populations riveraines ont été interrogées sur leur degré d'implication dans le projet, le chiffre est encore éloquent car, 88,15% ne sont aucunement impliqués dans l'implimentation du projet.

iii) 84,93% des jeunes interrogés soutiennent que le gibier ne peut pas finir dans leur forêt, de même 77,42% des hommes interrogés ont la même position ainsi que 80,65% de femmes, soit une moyennes de 82,22%. Il s'en suit qu'il y a du pain sur la planche en matière de sensibilisation, au regard de l'objectif général du Projet Sanctuaire à Gorilles de Mengamé.

iv) Le sondage d'opinion sur la question suivante « que faites vous concrètement pour ne pas finir le gibier ? » révèle que, la majorité des personnes interrogées estiment qu'il s'agit là d'un faux débat que leur forêt regorge suffisamment de gibier, position très proche du point précédent discutant de l'éventualité de l'épuisement complet du gibier en forêt.

v) Interrogés sur la question suivante : « connaissez-vous qu'il existe une réglementation en matière de chasse », 65,19% des interrogés disent oui, mais en fouinant leurs explications pour prouver cette maîtrise de la loi sur la chasse, leurs réactions révèlent une connaissance mitigée et très partielle de ladite loi.

vi) Comment les populations riveraines apprécient-elles la sensibilisation du Projet d'Etablissement du Sanctuaire à Gorilles de Mengamé jusque-là menée ?

En effet, la stratégie du projet semble avoir été de cibler les chefs de village comme « paires éducateurs » des objectifs du projet, de ses cinq (05) volets qui retracent ses activités (conservation de la biodiversité, exploitation forestière, recherche, écotourisme, développement rural). Cependant, les personnes riveraines interrogées affirment à 68,89% que les populations riveraines interrogées ne sont pas au courant des avantages potentiels du projet. En outre 62% des jeunes interrogés, 46% des hommes et 60% des femmes soutiennent que les chefs de village régulièrement invités aux séminaires de sensibilisation organisés dans les trois Arrondissements impliqués dans la zone probable du projet n'ont pas fait de restitution, ce qui explique la méconnaissance du projet à leur niveau (à la base). Par ailleurs, le niveau intellectuel des chefs de village, ne nous permet pas d'affirmer que les restitutions du contenu des différents séminaires sont fidèlement faites.

vii) Les gens confondent toujours le Projet d'Etablissement du Sanctuaire à Gorilles de Mengamé au défunt Projet Sanctuaire à Gorilles de Mengamé qui bénéficiait de l'appui financier d'un opérateur économique de la place, c'est pour cette raison que beaucoup redoutent la non tenue des promesses, ce qui prouve que la phase actuelle du projet n'a pas été clairement expliquée.

viii) Certains acteurs importants comme les responsables des structures traditionnelles du Ministère de l'Environnement et des Forêts de la zone du projet ne se sentent pas impliqués alors que dans le cadre de leur fonction régalienne doivent aider à la sensibilisation.

ix) La méthode actuelle utilisée ne permet pas de captiver l'attention des participants pendant deux (02) jours de travaux intenses et successifs.

x) Les élites, autorités locales, fonctionnaires qui sont considérés comme commanditaires du grand braconnage et qui, par ailleurs, ont une certaine audience dans la localité ainsi que les femmes, n'ont pas été pris en compte dans les programmes de sensibilisation.

xi) 80% des forestiers interrogés ne perçoivent pas les inconvénients ainsi que des potentielles contraintes liées à l'implantation du projet, ce qui manifestement est un signe éloquent de non maîtrise des activités du projet par des partenaires privilégiés.

20% des forestiers interrogés relèvent que la charrue semble avoir été mis avant les bœufs lorsque la nouvelle formule du projet n'a pas suffisamment insisté sur la sensibilisation.

xii) Le dépouillement des questionnaires adressé aux exploitants forestiers a relevé des résultats qui jettent « le pavé dans la mare ». En effet 20% disent que « l'Etat jette de l'argent en brousse » en mettant en place le sanctuaire à Gorilles de Mengamé (sans commentaire).

xiii) 40% des forestiers interrogés avouent être incapables de parler du Projet Sanctuaire à Gorilles de Mengamé car ce projet leur reste inconnu.

xiv) Enfin 40% saluent l'initiative du gouvernement (MINEF) en mettant en place le projet d'Etablissement du Sanctuaire à Gorilles de Mengamé. Cependant dans ce sous groupe de forestiers, la moitié suggère une augmentation des ressources matérielles humaines pour une opérationnalisation du projet.

### *3.4.2. Analyse de la typologie des supports de sensibilisation dans le passé ou actuel.*

Il serait abusif de parler depuis le début d'exécution du Projet d'Etablissement du Sanctuaire à Gorilles de Mengamé d'un programme de sensibilisation. Certes, des actions de sensibilisation ont été menées, mais peu conçues à l'avance ou alors conçues à la hâte et encore moins coordonnées sur le terrain à travers une analyse du feed-back permettant de percevoir leur réel impact sur les populations cibles. De même nous n'avons pas perçu de liste d'indicateurs de suivi de la stratégie de sensibilisation menée par le projet.

Les supports jusqu'ici utilisés semblent être les séminaires à l'adresse des chefs traditionnels et, « les causeries éducatives » la principale langue de communication au cours de ces séminaires étant le français. Une première lecture de cette méthode nous fait observer qu'une tranche très importante de la population n'a pas été prise en compte il s'agit des femmes qui sont d'ailleurs des commanditaires du braconnage. Par ailleurs, au regard du niveau d'instruction des participants, ces supports se sont avérés non adaptés et insuffisant la preuve en est que les restitutions fidèles n'ont pu se tenir.

Enfin, l'un des points faibles de la politique de sensibilisation semble être, à la lumière du dépouillement des enquêtes menées sur le terrain, le sentiment de plus de répression sur les populations riveraines, par opposition à un embryon de sensibilisation, action menée sur le terrain par les écogardes. Le corollaire de cette démarche reste la confusion dans les esprits des populations riveraines entre le Projet d'Etablissement du Sanctuaire à Gorilles de Mengamé et le défunt Projet Sanctuaire à Gorilles de Mengamé.

## **IV. CONCLUSION.**

A la lumière de tout ce qui précède, l'on constate que, le projet d'Etablissement du Sanctuaire à Gorilles de Mengamé a surtout utilisé la méthode de sensibilisation exposé-débat à travers les séminaires de sensibilisation et les « causeries éducatives ».

Les populations interrogées démontrent que cette approche de part sa brièveté, sa cible etc... n'a pas produit les résultats escomptés. Il y a certes une confusion, chez les populations riveraines, entre la réglementation relative à la politique forestière et faunique de notre pays et les contraintes émanant de l'existence du projet Sanctuaire à Gorilles de Mengamé.

Le niveau d'instruction reste aussi un facteur limitant à la politique de sensibilisation dont la documentation demeure en français, dans une région où 51,11% des personnes interrogées déclarent avoir le niveau secondaire, parmi lesquels tout le monde n'est pas titulaire du CEPE. Cela limite aussi quelque peu

la compréhension des enjeux liés à l'établissement du sanctuaire qui commande : un peu de chauvinisme, une prompte décision de rompre avec certaines habitudes etc...

## V.RECOMMANDATIONS.

1) Au regard de l'importance du volet sensibilisation à l'effet de garantir une réelle implantation du projet dans la zone ciblée, la sensibilisation doit donc devenir une activité permanente dans le projet. En effet, même lorsque les zones agro-pastorales, tampon et celle du sanctuaire sont définies, force est de constater que les écoparcours ne restent pas permanemment en forêt, il n'y a pas de barrière physique entre les différentes zones etc... la bonne fois des populations riveraines doit donc être un acquis car convaincues des orientations du projet.

Il s'en suit qu'il faut budgétiser cette importante activité, ce qui pourrait engendrer d'âpres négociations avec les partenaires OIBT, et le MINEF.

2)La seconde phase du projet a hérité d'une donnée sociologique difficile mais qui semble influencer sérieusement la réceptivité des messages de sensibilisation : « offrir des petits cadeaux » aux populations riveraines (savon, pétrole, fongicides, collation, sacs de riz, bœuf etc...). Il apparaît par conséquent dangereux d'ignorer cette donnée du milieu si on veut réussir sa campagne de sensibilisation.

3)Afin de faciliter l'assimilation des différentes innovations prévues par le projet dans sa zone d'implantation, la promotion et la consolidation du mouvement communautaire au sein des populations riveraines semble un pré requis. Or en l'état actuel, le mouvement communautaire demeure très embryonnaire dans la majeure partie de la zone.

## VI PROGRAMME DE SENSIBILISATION.

### 6.1. Contexte et Objectifs de la sensibilisation

Tableau 4 : Objectifs de la sensibilisation

Titre du projet :	
Etablissement du Sanctuaire à Gorilles transfrontière de Mengame-Minkébé à la frontière Cameroun – Gabon [PD 66/01 Rev.1 (F)]	
Objectif global	Faire adhérer les populations riveraines à l'idée du projet et permettre à tous les acteurs du milieu de s'impliquer dans la gestion du projet
Contexte	<p>La zone d'intervention du projet est caractérisée par la présence de nombreux acteurs aux intérêts divergents et, au stade actuel de mise en œuvre du projet, de nombreux problèmes persistent tant pour ce qui est de la conservation des ressources que pour ce qui est du développement local.</p> <p>Ces problèmes trouvent leur fondement dans la méconnaissance du projet par les acteurs, méconnaissance due elle-même à l'insuffisance de la sensibilisation ou mieux une sensibilisation inadéquate sur les objectifs poursuivis et les stratégies mise en place et enfin, la faible vulgarisation des textes réglementant la gestion de la faune et des forêts ne permettent pas encore la totale réussite du projet.</p> <p><b><u>Influences défavorables du milieu.</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Habitude séculaire à consommer le gibier</li> <li>- Conviction que le gibier n'est pas périssable ;</li> <li>- Dénuement avancé des populations ;</li> <li>- Conviction que l'Etat ne respecte jamais ses engagements ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déficit de connaissance par rapport aux alternatives à la chasse et aux différentes contraintes ;</li> <li>- Défaut de financement des micro projets ;</li> <li>- Non existence de mouvement communautaires ;</li> <li>- Non existence de moyens formel de communication.</li> </ul> <p><b><u>Influences favorables du milieu.</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- attitude positive des leaders d'opinion par rapport au projet ;</li> <li>- demande constante d'être sollicité par le projet ;</li> <li>- besoin d'avoir une plate forme de collaboration avec le projet ;</li> <li>- populations prêtes à faire des concessions.</li> </ul>
Objectifs spécifiques de la sensibilisation	<ol style="list-style-type: none"> <li>1).Améliorer le niveau de connaissance du projet et d'implication des différents acteurs</li> <li>2).Promouvoir l'image du projet auprès des différents acteurs</li> <li>3).Promouvoir les échanges et les confrontations d'idées entre les différents acteurs et susciter des débats contradictoires sur les actions menées et celles à entreprendre.</li> <li>4).Améliorer le niveau de connaissance de la réglementation en matière de chasse en générale et dans le sanctuaire en particulier par les populations riveraines.</li> <li>5).susciter la mise en place des alternatives à la chasse dans la zone d'activité du projet.</li> </ol>

## 6.2. Identification des acteurs.

Tableau 5 : Les acteurs et leurs intérêts

Acteurs		leurs intérêts
1. Groupes cibles	Populations riveraines	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Connaissance de la réglementation en matière de chasse</li> <li>-levée des contraintes de production ;</li> <li>-Financement des micro projets ;</li> <li>-Appui conseils</li> <li>-création d'emploi ;</li> <li>-promotion du mouvement communautaire ;</li> <li>-Réalisation des infrastructures de base ;</li> <li>-gestion durable des sources de protéines et de revenu ;</li> <li>-amélioration du processus de production ;</li> <li>-bonne connaissance du projet ;</li> <li>-implication accrue aux activités du projet.</li> </ul>
	Exploitants forestiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Augmentation du capital de confiance auprès des populations ;</li> <li>-bonne connaissance du projet ;</li> <li>-</li> </ul>
2. Intermédiaires clés	Administrations publiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Résorption du chômage ;</li> <li>-augmentation du degré d'implication des différentes administrations ;</li> <li>-formalisation des plates formes de collaboration ;</li> <li>-entrée des devises ;</li> <li>-création d'un laboratoire de recherche ;</li> <li>-Préservation biodiversité et maintien des équilibres biologiques ;</li> <li>-Développement de la localité</li> </ul>

	Responsables politiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Augmentation du prestige auprès des populations ;</li> <li>-Sollicitation accrue ;</li> <li>-Implication accru à la gestion du projet effective ;</li> <li>-Connaissance accrue des avantages du projet ;</li> <li>-Appui aux œuvres sociales.</li> </ul>
	Autorités religieuses	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Augmentation du prestige auprès des populations ;</li> <li>-Sollicitation accrue ;</li> <li>-Implication accru à la gestion du projet effective ;</li> <li>-Connaissance accrue des avantages du projet ;</li> <li>-Appui aux œuvres sociales.</li> </ul>
	Autorités traditionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Augmentation du prestige auprès des populations ;</li> <li>-Sollicitation accrue ;</li> <li>-Implication accru à la gestion du projet effective ;</li> <li>-Connaissance accrue des avantages du projet ;</li> <li>-Appui aux œuvres sociales.</li> </ul>
	ONG	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Implication accrue à la conduite des activités du projet ;</li> <li>-formalisation de la plate forme de collaboration ;</li> <li>-sollicitation accrue ;</li> </ul>

### 6.3. Proposition de supports.

Au regard de tout ce qui précède, nous pensons que pour une sensibilisation efficace, les supports suivants peuvent être adaptés aux différents groupes d'acteurs conformément au tableau ci-dessous.

**Tableau 6 : Supports de sensibilisation par groupe d'acteurs.**

Groupe d'acteurs	Supports proposés
Autorités administratives, leaders d'opinion, élites et autres fonctionnaires, structures de relais des messages.	-Séminaires ; -Spots publicitaires -Emissions radio -journal du projet, revue annuelle ou semestrielle -Documentaires -Diapositives -Impression des T-shirts et autocollants avec macaron du projet
Forestiers	-Affiches/dépliants ; -panneaux d'affichage -Réunions de sensibilisation
Paires éducateurs/écogardes et chef traditionnel	-séminaires de sensibilisation/recyclage -Diapositives -Dépliants/affiches (en français et en fang) ; -Tableaux : d'affichage, conférence, flee-chart -documentaires -brochures (guide de formation dans divers centres d'intérêt : micro-projets, formation des comité de gestion etc...) -Journal du projet, revue annuelle ou semestrielle ; -Exercices de transect dont l'objectif est la reconnaissance des zones agro-pastorales -Impression des T-shirts avec macaron du projet
Autres populations	-panneaux d'affichage ; -Causeries éducatives ; -Dépliants/affiches (en français et en fang) -concours artistique pour sketches enregistrés en cassettes audio.
Les femmes	-Causeries éducatives dans les groupes

#### 6.3.1. Notes sur les supports.

##### a) Le dépliant

Il doit présenter très brièvement les objectifs et les activités (volets) du projet, ainsi que toutes les autres informations utiles à la vulgarisation de la carte d'identité du projet, des extraits des règlements intérieurs des chantiers d'exploitation forestière.

Il est imprimé en couleur et doit pouvoir tenir sur un format de taille A4.

*b) Les affiches.*

Elles seront publiées en français et surtout en fang :

A titre d'exemples, on pourrait imprimer :

- des extraits de sanctions infligées en cas de violation des « interdits » du projet ;
- une liste exhaustive des interdits imposés grâce (ou à cause) de l'arrivée du projet ;
- la reprise de la classification des espèces animales ;
- Des extraits des règlements intérieurs des chantiers d'exploitation forestière ;
- 

*c) Les diapositives et documentaires.*

Ces supports peuvent être sollicités pour témoigner des exemples de réussite des micro-projets retenus par le projet, pour présenter les exemples de réussite des projets similaires, ou comme base de formation.

*d) Les transects.*

Ils semblent indiqués lors de la délimitation des limites physiques (géographiques) des bandes agro-pastorales. Les avantages de cet exercice sont multiples pour tous les partenaires du projet dont le output est le dessin par les populations riveraines elles-mêmes des cartes du village qui naturellement feront ressortir la composante du sanctuaire.

*e) Les panneaux d'affichage.*

Ils seront dimensionnés en fonction du contenu des messages retenus pour être diffusés par ce support fixe.

Le choix de leurs emplacements sera stratégique en fonction de la population ciblée (hôpitaux, lycées et écoles par exemples)

#### **6.4. Identification des structures pouvant servir de relais et d'intermédiaire pour le transfert des messages**

Il semble pratique que le Projet prenne attache avec des responsables des différentes structures qui vont suivre à l'effet de discuter avec eux sur les bases d'une saine et durable collaboration en matière de sensibilisation : des objectifs,

des activités du Projet SAG/M. Comment est-ce que ces structures peuvent-elles appuyer le Projet pour une meilleure diffusion des informations utiles pour un plus grand nombre.

En dehors des personnes morales, des contacts peuvent être faits avec des personnes physiques dont l'influence et l'aura ne sont plus à démontrer dans la localité.

Nous pouvons donc suggérer :

- Les responsables locaux (ou leurs représentants) des départements ministériels suivants : MINATD (Sous-préfectures et Mairies), MINEF, MINAGRI, MINEPIA, MINEDUC, MINSANTE.
- Les honorables députés à l'assemblée nationale originaires de la zone d'action du projet SAG/M.
- Les responsables locaux (ou leurs représentants) des exploitants forestiers riverains du projet SAG/M.
- Les responsables des ONG exerçant localement dans la zone d'action du projet SAG/M.
- Les élites extérieures et intérieures de la zone d'action du projet SAG/M.
- Le clergé : prêtres et pasteurs des confessions religieuses installées dans la zone du projet SAG/M.
- Les responsables locaux du Comité National de Lutte contre le SIDA dans les trois Arrondissements que couvre le projet SAG/M.
- Si possible les représentants de la communauté BAKA.
- Les chefferies traditionnelles de 3<sup>ème</sup> degré de la zone du projet SAG/M.

#### **6.5. Proposition exhaustive des différentes thématiques à développer en fonction des groupes cibles et conformes à la réalité et à la sociologie du milieu.**

Le dépouillement des enquêtes menées dans la zone d'intervention du projet SAG/M a fait jaillir de manière récurrente un certain nombre de problèmes qui commandent des thématiques de sensibilisation des différents acteurs/partenaires du projet SAG/M. D'où le tableau ci-après :

Tableau 7 : Thématiques à développer.

N°	Thématiques à développer	Population(s) cible(s)	observations
1	Connaissance du projet (objectifs, volets d'activités, origines, acquis de la 1 <sup>ère</sup> phase, etc...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Leaders d'opinions</li> <li>• Exploitants forestiers de la zone d'action du projet SAG/M.</li> <li>• Elites intérieures et extérieures.</li> <li>• Toute autre personne impliquée dans les structures de relais des messages.</li> </ul>	Les dépliants en langue locale (fang) et en français semblent de bons supports
Remarque : le grand groupe (G) désignera désormais la liste des concernés cités à la 1 <sup>ère</sup> thématique.			
2	Comment impliquer de manière efficace les populations riveraines (à la base) dans l'exécution du projet SAG/M.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Populations riveraines du projet SAG/M</li> <li>• Ecogardes</li> </ul>	
3	Comment différencier les deux (02) ères du projet SAG/M (ère de M. NASSAR Bouhari et l'actuelle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Populations riveraines</li> <li>• Chefs de villages</li> </ul>	
4	Avantages potentiels du projet SAG/M pour les populations riveraines (micro-projets, déroulement des volets d'activités, etc...)	Grand groupe (G)	
5	Que prévoit la réglementation de la politique forestière en matière de dédommagement des victimes des destructions des cultures par les fauves? (ou de ceux dont les cultures ont été mises en place à 8 km du village avant l'arrivée du Sanctuaire et qui se retrouvent dans son domaine)?	Grand groupe (G)	
6	Alternatives à la chasse proposées par le projet SAG/M	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Populations riveraines</li> <li>• Ecogardes</li> <li>• Chefs de villages</li> <li>• Responsables des confessions religieuses</li> </ul>	
7	Démarche classique (légale) de délimitation des différentes zones (agro-pastorales, tampons et du sanctuaire) lors de l'établissement d'un projet de conservation de la faune : cas du projet SAG/M.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sous-préfets</li> <li>• Populations riveraines et maires</li> <li>• Chefs de villages</li> <li>• Responsables MINAGRI, MINEF</li> <li>• Responsables des domaines</li> <li>• Structures de relais des messages</li> </ul>	

8	L'art de conduire un transect : outils de travail et produits obtenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Populations riveraines</li> <li>• Structures de relais des messages</li> <li>• Chefs de villages</li> <li>• Responsables des domaines</li> <li>• Ecogardes</li> </ul>	
9	Problématique de la sécurité des populations riveraines du projet SAG/M	Grand groupe (G)	
10	Les variantes et limites du droit d'usage reconnu aux populations riveraines du projet SAG/M	Grand groupe (G)	
11	La réglementation relative à la chasse au Cameroun	Tous les partenaires du projet SAG/M	
12	Gestion durable de la ressource faunique dans le projet SAG/M (est-ce une ressource épuisable de nos forêts ?)	Tous les partenaires du projet SAG/M	
Remarque : les thèmes 11 et 12 peuvent aussi faire l'objet d'un dépliant publié en langue Fang et en Français.			
13	Techniques de restitution et de vulgarisation des innovations dans le projet SAG/M	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Leaders d'opinion</li> <li>• Responsables des structures de relais des messages</li> </ul>	
14	Quelles sont les contraintes, en matière de gestion de la ressource forestière, strictement liées à l'établissement du projet SAG/M	Grand groupe (G)	
15	La classification des espèces (animales et végétales) protégées	Grand groupe (G)	
16	Modernisation des méthodes de production et de commercialisation des produits agricoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Populations riveraines</li> <li>• Chefs de village</li> </ul>	
17	rôles des différentes administrations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Services administratifs</li> </ul>	

## 6.6..SUPPORTS DE SENSIBILISATION EN FONCTION DES GROUPES CIBLES

Tableau 8 : Proposition de support de sensibilisation.

N°	Type de support	Canal de diffusion / Langue de communication	Population(s) cible(s)	Output escompté	Fréquence d'exécution	Indicateur du degré de sensibilisation
1	Séminaires de sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exposés – débats en français</li> <li>• Prévoir les supports (exposés) déroulés pour tous les participants ou leur fournir des blocs-notes pour la prise des notes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autorités : administratives, traditionnelles, municipales, politiques.</li> <li>• Elites extérieures et intérieures</li> <li>• Leaders villageois</li> <li>• Religieux, prêtres et pasteurs</li> <li>• Responsables locaux de : MINEF, MINAGRI, MINEPIA, MINSANTE, MINEDUC, MINDEF.</li> <li>• Responsables des ONG locales</li> <li>• Exploitants forestiers</li> <li>• Chefs secteurs des écogardes.</li> </ul>	Tout le panel est sensibilisé	Au moins une fois par trimestre	Pourcentage des participants capables d'effectuer des restitutions fiables (fidèles)
2	Causeries éducatives de quinzaine sur les mêmes thèmes	(La langue de communication est le FANG). Exposés brefs (15 mn	-Par secteur : les principaux représentants des populations	Toute la population présente aux	Une fois tous les quinze jours par secteur	Parfaite connaissance des thèmes développés

		maximum) supports utilisés selon le genre de thème à dérouler	riveraines (hommes, femmes, jeunes) -Chefs de postes agricole ou AVZ (quand il y en a). -Directeurs d'écoles ; -Responsables politiques à la base ; -Catéchistes (confessions religieuses ; -Ecogardes du secteur ; -Les baka du secteur	causeries éducatives peut restituer		lors de ces assises, à travers des restitutions (sondage des opinions)
3	Diapositives / Documentaires	*Appareil pour diapositives *langues : français et fang *prévoir cahiers pour prise des notes ; *CD et cassettes pour vidéo	Tous les partenaires du projet présent au lieu de diffusion	Résumé des images observées en fang par tous les participants	Au moins une fois par trimestre	Pourcentage des participants capables de restituer fidèlement les images développées
4	Emissions Radio	Station provinciale CRTV-SUD (les deux langues à savoir le français et le fang peuvent être utilisées	Tous ceux qui écoutent la radio CRTV-Sud ou d'autres fréquences retenues par le projet	Atteindre tous les animateurs à l'écoute et les transformer « en paires éducateurs »	Après chaque séminaire de sensibilisation, publication du journal, de dépliants, d'affiches etc...	Pourcentage des auditeurs ayant retenu quelque chose et font des restitutions.
5	Dépliants / Affiches	Langues de communication : Fang et Français.	Tout le monde qui comprend français et fang, à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières du projet sanctuaire à gorilles de	Faire parler (par écrits) du projet le plus loin possible	Une fois à renouveler en cas de rupture de stock	Pourcentage des lecteurs ayant retenu quelque chose et font des restitutions.

			Mengamé			
6	Journal du projet SAG/M	La langue de communication est le français	Toute personne qui sait lire français et s'intéressant au projet	Large diffusion des informations relatives à la bonne marche du projet	Une ou 2 fois par an à l'appréciation de l'exécutif du projet	Pourcentage des lecteurs ayant retenu quelque chose et font des restitutions.
7	Panneaux d'affichage	*Langues de communication : fang, français ; *Généralement panneaux en fer aux dimensions variables (l'expérience des autres réserves de faune peut-être sollicitée)	Tous ceux qui passeraient au lieu d'implantation du panneau : à pieds, en voiture, en moto etc...	Large diffusion du message sélectionné	Impression unique, renouvelable en cas de rupture de stock	Pourcentage de personnes ayant retenu l'essentiel du message du panneau après l'avoir lu.
8	Tableaux : affichage, conférences, flee-charts	Communication diverses, en particulier lors des séminaires de sensibilisation et des causeries éducatives de quinzaines	Toutes les personnes ciblées pour la campagne de sensibilisation du projet	Sensibilisation des : -populations riveraines du projet, -partenaires privilégiés du projet.	Au rythme des déroulements des séminaires de sensibilisation et des causeries éducatives de quinzaine du projet	Changement d'attitude autour de la réserve dans le sens des orientations du projet.
9	Concours artistiques audio (K7)	*Langue de diffusion : français ; *canal de diffusion : cassette audio	Jeunes ressortissants de la zone du projet	Captiver l'attention des uns et des autres tout en les détendant sur les enjeux du projet		Taux d'écoute des cassettes audio produites après sélection.
10	Brochures (guides de formation dans divers	Brochures imprimés en français et si possible en fang	Prioritairement toutes les populations	Mettre à la disposition	Au rythme de la mise en place des	Taux de micro-projets réussis sur

	centres d'intérêt : microprojets retenus, formation des comités de gestion, etc...)		riveraines du projet	des populations formées des supports applicables sur le terrain pour réussir les différentes activités.	micro-projets ou d'autres activités dignes d'intérêt	le terrain par les populations riveraines du projet
11	Transect (par secteur du projet SAG/M)	*Papier kaki pour les cartes ; *Dessin sur le sol d'une place du village ; *Langues de communication : français et fang (simultanément au besoin)	-Toutes les populations riveraines du projet ; -tous les partenaires sur le terrain du projet (autorités administratives et communales, forestiers, responsables MINAGRI, MINEDUC, MINEPIA, MINEF etc...	-Dessins de la carte du village ou de l'ensemble des villages du secteur du projet en insistant sur les limites des bandes agro- pastorales du projet (séparer hommes, femmes et jeunes - Reconnaissan ce du terroire par les populations	Une seule fois lors de la délimitation des limites du projet	Nombre de participants : -capables d'expliquer les objectifs du projet ; -capables de dessiner la carte villageoise ; -capables de reconnaître les limites des différentes bandes les séparant du projet.

**Tableau 9** Formulation des messages et moyens de transmission.

Acteurs	Résultats espérés	Contenu des messages	Moyens et outils IEC (Information, Education, Communication)
Populations riveraines	Les populations se sentent impliquées	Thème n° : 2	Séminaires causeries éducatives à partir des exposés-débats
	Projet de mieux en mieux connu par les populations riveraines	Thèmes n° : 1, 3, 4	Séminaires causeries éducatives à partir des exposés-débats, affiches, émission radio, dépliants, panneaux d'affichage
	Projet de mieux en mieux accepté par les populations riveraines	Thèmes n° : 5, 6, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 16.	Séminaires causeries éducatives à partir des exposés-débats, diapositives, documentaires
	Réglementation à la chasse de mieux en mieux connue et appliquée par les populations riveraines	Thème n : 5, 10, 11	Séminaires causeries éducatives à partir des exposés-débats, diapositives, documentaires, dépliants, panneaux d'affichage, affiches.
	Alternatives à la chasse maîtrisées par les populations riveraines	Thème n° :6	Causerie éducatives, fiches techniques, dépliants
Administrations publiques	Tous les services administratifs directement concernés sont impliqués	Thème n° 2, 17	Séminaires (exposés débats)
	Projet de mieux en mieux connu par toutes les administrations	Thèmes n° :1, 4, 5, 7, 9, 10	Séminaires (exposés débats)
Leaders d'opinions (politiques, religieux, traditionnels et autres structures de relais	Les leaders s'impliquent d'avantage	Thème n° : 2	Séminaire et causeries éducatives
	Projet de mieux en mieux connu par les leaders d'opinion	Thèmes n° : 1, 3, 4	Séminaires et causeries éducatives
	Les leaders d'opinions sont capables de restituer, de sensibiliser	Thèmes n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16	Séminaires causeries éducatives, diapositives, documentaires.
Exploitants forestiers	Les exploitants forestiers s'impliquent d'avantage		Exposés débats
	Cahiers de charges de plus en plus respectés		Causeries éducatives, dépliants, panneaux d'affichage, extraits de règlement intérieur de la société.

## 6.7. CHRONOGRAMME DU PROGRAMME DE SENSIBILISATION

### 6.7.1. Détails sur le programme :

#### *a). Phase de préparation de la campagne de sensibilisation :*

- Contacts avec les bailleurs de fonds
- Contacts avec les structures de relais des messages
- Acquisition du matériel de sensibilisation

Période prévue : tout le mois de janvier 2004 et première quinzaine du mois de février 2004.

#### *b). Séminaires de sensibilisation :*

Période prévue : une fois tous les trois mois soit.

- Premier séminaire : deuxième quinzaine de février 2004
- Deuxième séminaire : première quinzaine de mai 2004
- Troisième séminaire : première quinzaine de août 2004
- Quatrième séminaire : première quinzaine de novembre 2004.

#### *c). Causeries éducatives :*

Période prévue : à partir de mars 2004 (2 fois par mois) dans chaque secteur.

#### *d). Diapositives/ Documentaires :*

Période prévue : au moins une fois tous les trois mois ( en mars, juin, septembre, décembre 2004.

#### *e). Emission Radio :*

Mars, Juin, Septembre, Décembre 2004

#### *f). Concours artistique :*

Première semaine de novembre 2004

#### *g). Journal :*

Deuxième quinzaine de décembre 2004.

### 6.7.2. Plan opérationnel de sensibilisation

Tableau 10 : Plan opérationnel de sensibilisation

Nature et type d'activité	jan	fév	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	dec
1- Phase de préparation de la campagne de sensibilisation												
2- Séminaires												
3- Causeries éducatives												
4- Diapositives / Documentaires												
5- Emission radio												
6- Journal												
7- Concours artistique												
<b>ACTIVITES PERMANENTES</b>												
8- Distributions affiche et dépliant												
9- Diffusion brochures et autocollants												
10- Impression et distribution des T-shirt												
11- Confection et pause des panneaux d'affichages												

Tableau 11 : Quelques détails sur le programme de sensibilisation.

ACTIVITES	NUMERO DES THEMES	LIEUX D'EXECUTION DES ACTIVITES
Phase de préparation de la campagne de sensibilisation		A déterminer par les responsables du projet
Séminaires de sensibilisation	N° 1, 2, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 15	Dans quatre des secteurs du projet : 1 <sup>er</sup> séminaire : secteur Anvom 2 <sup>ème</sup> séminaire : secteur Nkolenyeng 3 <sup>ème</sup> séminaire : secteur Akoabass (+ secteur Oveng) 4 <sup>ème</sup> séminaire : secteur Akam
Causeries éducatives	N° 1, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 16	Dans les villages choisies par les responsables du projet au sein de chaque secteur
Diapositives / Documentaires	N° 12, 15, 16	Les séances de projection doivent coïncider avec celles des causeries éducatives dans l'ordre ci- après : - Mars 2004 : secteur Akam - Juin 2004 : secteur Anvom - Sept. 2004 : secteur Akoabass - Dec. 2004 : secteur Nkolenyeng
Concours artistique		Secteur Oveng ( Novembre 2004)

## 6.8. BUDGET DU PROGRAMME DE SENSIBILISATION

Tableau 12 : Budgétisation des activités.

Objectif global	Objectifs spécifiques	Activités	Responsable/partenaire	Période/delai	résultats attendus	Ressources financières nécessaires				
						Quantité	Coût unitaire		Coût total	
							FCFA	\$US	FCFA	\$US
Faire adhérer les populations riveraines à l'idée d'établissement du projet sanctuaire à gorilles de mengamé	1) Améliorer le niveau de connaissance du projet par les populations riveraines	organisation des séminaires dans les différents secteurs	Direction du projet, consultant retenu	février	projet de mieux en mieux connu par les différents acteurs; implication effective de tous les acteurs, baisse du taux de prélèvement des ressources	1	2500000	3571	2500000	3571
		Causerie éducatives	pairs éducateurs, populations, écogardes	mars-avril		40	100000	142,9	4000000	5714
		impression du journal du projet	Direction du projet			1000	400	0,571	400000	571,4
		Emission radio	Direction du projet	mars		4	150000	214,3	600000	857,1
		Distribution affiches,	direction du projet, pairs éducateurs	février-mars		400	5000	7,143	2000000	2857
		Distribution dépliants	direction du projet, pairs éducateurs, exploitants forestiers	février-mars		4000	500	0,714	2000000	2857
		Mise en place des panneaux d'affichage	direction du projet, exploitants forestiers	février		30	150000	214,3	4500000	6429
		Achat matériel didactique	Direction du projet	janvier		1	1000000	1428	1000000	1428
									0	6

## 6.8. BUDGET DU PROGRAMME DE SENSIBILISATION

Tableau 12 : Budgétisation des activités.

Objectif global	Objectifs spécifiques	Activités	Responsable/ partenaire	Période/ délai	résultats attendus	Ressources financières nécessaires				
						Quantité	Coût unitaire		Coût total	
							FCFA	\$US	FCFA	\$US
Faire adhérer les populations riveraines à l'idée d'établissement du projet sanctuaire à gorilles de mengamé	1) Améliorer le niveau de connaissance du projet par les populations riveraines	organisation des séminaires dans les différents secteurs	Direction du projet, consultant retenu	février	projet de mieux en mieux connu par les différents acteurs; implication effective de tous les acteurs, baisse du taux de prélèvement des ressources	1	2500000	3571	2500000	3571
		Causerie éducatives	pairs éducateurs, populations, écogardes	mars-avril		40	100000	142,9	4000000	5714
		impression du journal du projet	Direction du projet			1000	400	0,571	400000	571,4
		Emission radio	Direction du projet	mars		4	150000	214,3	600000	857,1
		Distribution affiches,	direction du projet, pairs éducateurs	février-mars		400	5000	7,143	2000000	2857
		Distribution dépliants	direction du projet, pairs éducateurs, exploitants forestiers	février-mars		4000	500	0,714	2000000	2857
		Mise en place des panneaux d'affichage	direction du projet, exploitants forestiers	février		30	150000	214,3	4500000	6429
		Achat matériel didactique	Direction du projet	janvier		1	1000000	1428	1000000	1428
									0	6

2) Promouvoir l'image du projet auprès des différents acteurs de la zone du projet	organisation des séminaires dans les différents secteurs	Direction du projet, consultant retenu	mai	nombre d'incidents population écogardes réduits	Changement d'attitude par rapport au projet	1	2500000	3571	2500000	3571
	Causerie éducatives	pairs éducateurs, populations, écogardes	juin-août			10	100000	142,9	1000000	1429
	Diffusion brochures	direction du projet, pairs éducateurs, exploitants forestiers	juin-août			1000	200	0,286	200000	285,7
	Diffusion auto collant	direction du projet, pairs éducateurs, exploitants forestiers	juin-août			1000	1000	1,429	1000000	1429
	Impression et distribution des T shirts	Direction du projet	mai-juin			2000	2000	2,857	4000000	5714
	concours artistique	Direction du projet	octobre			1	2000000	2857	2000000	2857
	Emission radio	Direction du projet	juin			PM	PM	PM	PM	
	Journal du projet	Direction du projet	novembre			PM	PM	PM	PM	
3) Améliorer le niveau de connaissance de la réglementation en matière de chasse auprès des populations riveraines	séminaire de sensibilisation	Direction du projet, consultant retenu	août	diminution du taux de prélèvement des ressources	1	2500000	3571	2500000	3571	
	Causerie éducatives	pairs éducateurs, populations, écogardes	septembre -octobre		30	100000	142,9	3000000	4286	
	Diffusion des brochures	direction du projet, pairs éducateurs, exploitants	septembre -octobre							
						1000	200	0,286	200000	285,7

		forestiers								
		Diffusion extraits de la réglementation en matière de chasse	direction du projet, pairs éducateurs, exploitants forestiers	septembre -octobre		3000	1000	1,429	3000000	4286
	4) Susciter la mise en place des alternatives à la chasse dans la zone d'activité du projet	séminaire de sensibilisation	Direction du projet, consultant retenu	novembre	mise en place des micro projets de production	1	2500000	3571	2500000	3571
		Causerie éducatives	pairs éducateurs, populations, écogardes	novembre - décembre		20	100000	142,9	2000000	2857
		confection et distribution des fiches techniques	Direction du projet, pairs éducateurs	novembre - décembre		2000	1000	1,429	2000000	2857
		Journal du projet	direction du projet	décembre		PM	PM	PM	PM	
	5) promouvoir les échanges et confrontations d'idées entre les différents acteurs et susciter des débats contradictoires sur les actions menées et celles à entreprendre	séminaire de sensibilisation	Direction du projet, consultant retenu	février-décembre	Reorientation effective des activités du projet	PM	PM	PM		
		Causerie éducatives	pairs éducateurs, populations, écogardes	février-décembre		PM	PM	PM		
	<b>TOTAL</b>								<b>5190000</b>	<b>7414</b>
									<b>0</b>	<b>0</b>

## 6.9.EVALUATION.

Tableau N° 13 : moyens d'évaluations.

Objectifs de sensibilisation (ou mieux de communication)	Moyens d'évaluation
Améliorer le niveau de connaissance du projet et d'implication des différents acteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Enquêtes/sondages ;</li> <li>-Rapports des réunions de sensibilisation ;</li> <li>-Nombre de personnes impliquées directement ou indirectement dans les activités du projet ;</li> <li>-baisse du taux de prélèvement des ressources ;</li> <li>-changement d'attitude par rapport au projet ;</li> <li>-réorientation des activités de production et de diffusion du message</li> </ul>
Promouvoir l'image du projet auprès des différents acteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Réduction du nombre d'incidents avec les Ecogardes ;</li> <li>-Nombre de personnes acceptant les restrictions imposées par le projet ;</li> <li>-enquêtes/sondages</li> </ul>
Promouvoir les échanges et les confrontations d'idées entre les différents acteurs et susciter des débats contradictoires sur les actions menées et celles à entreprendre	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre de causeries éducatives et exposés débats organisés ;</li> <li>-Rapport des séminaires ;</li> <li>-Rapport des causeries éducatives</li> </ul>
Susciter la mise en place des alternatives à la chasse dans la zone d'activité du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de micro projets de production mise en place</li> <li>-nombre de fiches techniques distribuées,</li> <li>-enquête et sondage</li> </ul>
Améliorer le niveau de connaissance de la réglementation en matière de chasse auprès des populations riveraines	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Enquête et sondage ;</li> <li>-rapport des causeries éducatives</li> <li>-Réduction du nombre d'incidents avec les Ecogardes</li> </ul>

# ANNEXES

## ANNEXE 1 : PRESENTATION DES RESULTATS

Tableau 13 : Niveau formel d'éducation des répondants

Réponses	Primaire (1)	Secondaire (2)	Supérieur (3)	Total	Pourcentage		
					Primaire	Secondaire	Supérieur
JEUNES	125	230	10	365	34,25	63,01	2,74
HOMMES	70	85	0	155	45,16	54,84	0,00
FEMMES	125	30	0	155	80,65	19,35	0,00
TOTAL	320	345	10	675	47,41	51,11	1,48

Tableau 14 : Activités principales des répondants.

Activité	Agriculture		Chasse		Pêche		Petit commerce		Petits travaux		Enseignant		Total
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
JEUNES	325	89,04	5	1,37	5	1,37	15	4,11	10	2,74	10	1,37	365
HOMMES	145	93,55	5	3,23	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	155
FEMMES	155	100,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	155
TOTAL	625	92,59	10	1,48	5	0,74	15	2,22	10	1,48	10	0,74	675

Tableau 15 : Niveau de connaissance de la définition du mot sanctuaire.

Réponses	Nombre de réponses correctes	Nombre de réponses incorrectes	Total	Pourcentage	
				Correctes	Incorrectes
JEUNES	60	305	365	16,44	83,56
HOMMES	25	130	155	16,13	83,87
FEMMES	20	135	155	12,90	87,10
TOTAL	105	570	675	15,56	84,44

Tableau 16 : Nombre d'enquêtés ayant entendu parler du projet d'établissement du sanctuaire à gorilles de Mengamé

Réponses	Ont entendu parler	N'ont pas entendu parler	Total	Pourcentage	
				entendu	pas entendu
JEUNES	325	40	365	89,04	10,96
HOMMES	140	15	155	90,32	9,68
FEMMES	130	25	155	83,87	16,13
TOTAL	593	80	675	88,15	11,85

**Tableau 17 : Niveau d'appréciation de l'idée du projet.**

Réponses Répondant	Bonne idée	Mauvaise idée	Ne se prononce pas	Total	Pourcentage		
					Bonne idée	Mauvaise idée	Indifférent
JEUNES	280	85	0	365	76,71	23,29	0
HOMMES	100	55	0	155	64,52	35,48	0
FEMMES	90	55	10	155	58,06	35,48	6,45
TOTAL	470	195	10	675	69,63	28,89	1,48

**Tableau 18 : Implication des répondants dans le projet.**

Réponses Répondant	Sont impliqués	Ne sont pas impliqués	Total	Pourcentage	
				Impliqués	Pas impliqués
JEUNES	45	320	365	12,33	87,67
HOMMES	30	125	155	19,35	80,65
FEMMES	5	150	155	3,23	96,77
TOTAL	80	595	675	11,85	88,15

**Tableau 19 : Existence de rapports avec le projet.**

Réponses Répondant	Ont un rapport	Aucun rapport	Total	Pourcentage	
				Rapports	Pas de rapports
JEUNES	105	260	365	28,77	71,23
HOMMES	30	125	155	19,35	80,65
FEMMES	15	140	155	9,68	90,32
TOTAL	150	525	675	22,22	77,78

**Tableau 20 : Niveau de connaissance des objectifs du projet d'établissement du sanctuaire à gorilles de Mengamé**

Réponses Répondant	Connaissent les objectifs	Ne connaissent pas les objectifs	Total	Pourcentage	
				Connaissent	Ne connaissent pas
JEUNES	65	300	365	17,81	82,19
HOMMES	35	120	155	22,58	77,42
FEMMES	5	150	155	3,23	96,77
TOTAL	105	570	675	15,56	84,44

**Tableau 21 : Niveau de connaissance des avantages du sanctuaire à gorilles de Mengame**

Réponses Répondant	Connaissent les avantages	Ne connaissent pas les avantages	Total	Pourcentage	
				Connaissent	Ne connaissent pas
JEUNES	65	300	365	17,81	82,19
HOMMES	35	120	155	22,58	77,42
FEMMES	5	150	155	3,23	96,77
TOTAL	105	570	675	15,56	84,44

**Tableau 22 : Attitude des répondants au cas où leurs craintes sont apaisées.**

Réponses Répondant	Peuvent faire des concessions	Ne peuvent pas faire des concessions	Ne se prononce pas	Total	Pourcentage		
					Concessions	Pas de concessions	Indifférent
JEUNES	210	110	45	365	57,53	30,14	12,33
HOMMES	100	40	15	155	64,52	25,81	9,68
FEMMES	40	95	20	155	25,81	61,29	12,90
TOTAL	350	245	80	675	51,85	36,30	11,85

**Tableau 23 : Niveau de connaissance de la réglementation en matière de chasse**

Réponses Répondant /	Connait la réglementation	Ne connait pas la réglementation	Total	Pourcentage	
				Connait	Ignore
JEUNES	255	110	365	69,86	30,14
HOMMES	100	55	155	64,52	35,48
FEMMES	85	70	155	54,84	45,16
TOTAL	440	230	675	65,19	34,81

**Tableau 24 : Attitude des répondants par rapport à la durabilité du gibier.**

Réponses Répondant	Le gibier peut finir	Le gibier ne peut pas finir	Total	Pourcentage	
				Le gibier finit	Le gibier ne finit pas
JEUNES	55	310	365	15,07	84,93
HOMMES	35	120	155	22,58	77,42
FEMMES	30	125	155	19,35	80,65
TOTAL	120	555	675	17,78	82,22

Tableau 25 : : Présentation des lieux où les répondants pratiquent la chasse.

Réponses Répondant	Dans mes forêts	N'importe où	Hors du pays	Pas de chasse	Total	Pourcentage			
						Mes forêts	N'importe où	Hors pays	Pas de chasse
JEUNES	65	110	0	190	365	17,81	30,14	0,00	52,05
HOMMES	50	50	0	55	155	32,26	32,26	0,00	35,48
FEMMES	0	0	0	155	155	0,00	0,00	0,00	100,00
TOTAL	115	160	0	400	675	17,04	23,70	0,00	59,26

Tableau 26 : Typologie des leaders impliqués ou non dans l'exécution des activités du projet.

Type de leaders impliqués dans les activités du projet	Type de leaders non impliqués dans les activités du projet
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chef de village</li> <li>• Directeur d'école</li> <li>• Responsables politiques</li> <li>• Délégués d'agriculture</li> <li>• Maires communes rurales</li> <li>• Chefs de canton</li> <li>• Commandant de brigade</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ancien d'église</li> <li>• Directeur d'école</li> <li>• Chef de poste forestier</li> <li>• Commissaire spécial</li> <li>• Chef traditionnel 3<sup>ème</sup> degré</li> <li>• Responsables politiques</li> <li>• Conseiller municipal</li> </ul>

Tableau 27 : Niveau d'implication des leaders d'opinion dans l'exécution du projet.

Réponses Répondant	Impliqués	Non impliqués	Total	Pourcentage	
				Impliqués	Non impliqués
Leaders d'opinion et autorités administratives	90	55	145	62,07	37,93

**Tableau 28 : Appréciation de l'acceptation du projet des différents acteurs par les leaders d'opinion.**

Réponses Répondant	Accepte le projet	N'accepte pas le projet	Total	Pourcentage	
				Accepte	Refuse
Leaders d'opinion et autorités administratives	115	30	145	79,31	20,69

**Tableau 29 : Niveau de maîtrise/connaissance du projet par les leaders d'opinion**

Réponses Répondant	Maîtrise quelques contours	Ne maîtrise rien	Total	Pourcentage	
				Maîtrise	Ne maîtrise rien
Leaders d'opinion et autorités administratives	45	100	145	31,03	68,97

**Tableau 30 : Evaluation du niveau de restitution des séminaires**

Réponses Répondant	Restitution effective	Pas de restitution	Total	Pourcentage	
				Restitution	Pas de restitution
JEUNES	145	220	365	39,73	60,27
HOMMES	85	70	155	54,84	45,16
FEMMES	65	90	155	41,94	58,06
TOTAL	295	380	675	43,70	56,30

**Tableau 31 : Appréciation du niveau de maîtrise des avantages du projet par les populations.**

Réponses Répondant	Avantages connus de tous	Avantages non connus de tous	Total	Pourcentage	
				Connus	Non connus
JEUNES	95	270	365	26,03	73,97
HOMMES	55	100	155	35,48	64,52
FEMMES	60	95	155	38,71	61,29
TOTAL	210	465	675	31,11	68,89

## PRESENTATION DE QUELQUES DONNEES BRUTES.

Les répondants qui estiment ne pas pouvoir faire des concessions avancent comme raisons :

- Qu'ils sont habitués à consommer le gibier
- Que l'Etat ayant déjà décidé d'implanter le projet, ils n'ont plus de choix
- Le manque de moyens financiers pour la mise en place d'activités de substitution
- Le non respect des engagements par l'Etat.

Les répondants pouvant faire des concessions avancent comme conditions :

- Assurer la protection et la sécurité des populations locales
- Développer des infrastructures sociales
- Financer les micro-projets
- Que l'Etat respecte ses engagements/promesses
- Augmenter la bande réservée aux activités agro-pastorales
- Dédommager les sinistrés (destruction des cultures)
- Laisser les populations jouir de leurs droits d'usages
- Employer les jeunes de la localité dans le projet
- Promouvoir le mouvement communautaire
- Donner l'accord pour le refoulement des animaux en cas d'attaque

Objectif de l'activité :

L'objectif principal de production des répondants est l'autoconsommation. Cependant, une faible partie de la production est réservée à la vente ; la raison de cette situation étant l'enclavement de la zone.

Productions animales :

L'élevage des animaux domestiques en divagation reste prédominant. Par ailleurs, les répondants consomment rarement (sauf pendant les fêtes ou lors de la visite d'un étranger) les viandes issues de ce type d'élevage. La préférence en matière de consommation va prioritairement au gibier et ensuite au poisson.

Accès et utilisation de la terre :

En dehors du cacao, les répondants en grande partie pratiquent les cultures vivrières usuelles de la province du Sud (arachide, manioc, macabo, bananier plantain, etc...). L'agriculture itinérante sur brûlis prédomine avec des jachères de plus de deux (02) ans dans l'ensemble.

## Alternatives à la chasse :

Les répondants ne connaissent pas d'alternatives à la chasse.

## Rôles joués par les leaders impliqués

- Consultations(donner son point de vue)
- Interface projet- population
- Membres du comité directeur (prise de décisions)
- Restitution des séminaires et autres réunions
- Guide
- Collaboration et sensibilisation
- Suivi
- Appui à la lutte anti-braconnage.

## Raisons de la non implication

- Manque de sensibilisation
- Marginalisation
- Pas sollicité
- Pas d'idée sur le projet
- Non existence d'une plate forme de collaboration.

## Raisons avancées par les leaders par rapport au rejet du projet :

- Pas de réalisation concrète
- Restriction- pas de possibilités de choix
- Non maîtrise de l'importance du projet
- De nombreuses contraintes
- Projet imposé aux populations
- Suppression de la principale source de revenus et de protéines

## Comment amener les différents acteurs à adopter l'idée de projet

- Donner des alternatives aux contraintes
- Revoir l'approche de sensibilisation
- Réaliser les promesses (infrastructures sociales)
- Financer les micro-projets
- Dédommager rapidement les populations victimes des destructions de cultures par les bêtes
- Fixer définitivement les limites du sanctuaire
- Créer des emplois pour les jeunes de la localité

- Assurer la sécurité des populations

#### Problèmes à résoudre selon les leaders :

- Faible implication des populations locales
- Faible taux d'emploi des jeunes de la zone d'intervention du projet
- Abus de la part des écogardes
- Faible effectif d'écogardes
- Insuffisance de moyens de travail

#### Défauts / Défaillances liés au projet

- Prédominance de la répression par rapport à la sensibilisation
- Insuffisance de l'espace agropastoral
- Non effectivité du dédommagement des populations sinistrées (lourdeur des procédures)
- Promesses non tenues
- Inexistence de l'appui au développement (non financement des microprojets)
- Sensibilisation limitée
- Limites du sanctuaire non précises
- Manque d'alternatives à la chasse

## ANNEXE 2 : TRAME D'ENQUETE POUR LES POPULATIONS LOCALES

### I. CARACTERISTIQUES DU REpondANT

Code ménage : \_\_\_\_\_

#### 1.1. IDENTIFICATION

Arrondissement \_\_\_\_\_

Village \_\_\_\_\_

1. Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

2. Age ou année de naissance : \_\_\_\_\_

3. Sexe : Masculin  ou Féminin

4. Situation matrimoniale : Célibataire  ; Veuf ou veuve :  ; divorcé(e)

Marié (e) : Monogame :  ; Polygame :

5. Niveau d'éducation

Primaire

Secondaire

Supérieur

a). Avec CEPE

b) Sans CEPE

a). Avec BEPC

b) Sans BEPC

c). Autres a préciser

6. De quel clan êtes-vous ? : \_\_\_\_\_

7. Quelle est votre activité principale ?

a) Agriculture

b) Elevage

c) Chasse

d) Pêche

e) Autres à préciser \_\_\_\_\_

8. Pourquoi menez-vous cette activité ?

a) Autoconsommation

b) V

c) Presti

d) Autres à préciser \_\_\_\_\_

9. Dans quel secteur travaillez – vous ? : \_\_\_\_\_

- a). Agriculture de rente       b). Agriculture vivrière   
 c). Elevage / Pêche :       d). Autres (à préciser)

10. Existent – ils des mouvements communautaires ici ? Oui  Non  :

Si oui préciser leur nature :

GIC. / Coop.

Coop. D'épargne et de crédit

Tontine

Autres à préciser

11. Avez – vous une activité secondaire : Oui  Non :

12. Si oui laquelle ? \_\_\_\_\_

13. Quelle est votre religion ? :

Catholique

Protestant

Musulman

Autres à préciser \_\_\_\_\_

## 1.2. REVENU ET SON UTILISATION

1) Quelle est votre principale source de revenu.

a). Agriculture de rente

b). Agriculture vivrière

c). Elevage / Pêche :

d). Autres (à préciser)

2) Que pensez-vous de votre revenu ?

a – faible

b – moyen

c - grand

3) A quoi est destiné votre revenu ?

a – Nutrition (famille)

b – santé

c – Formation/éducation

d – Habillement

e – Autres à préciser \_\_\_\_\_

## II CONNAISSANCE ET ACCEPTATION DU PROJET PAR LES POPULATIONS

1. Savez-vous ce que c'est qu'un sanctuaire ? \_\_\_\_\_

2. Avez-vous déjà entendu parler du projet d'établissement du Sanctuaire à Gorilles de Mengame ? a)  oui b)  non

2.1. Connaissez-vous ses objectifs ? \_\_\_\_\_

2.2. Quels avantages tirez-vous du projet ?  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

2.3. Selon vous quels sont les problèmes auxquels vous êtes ou serez confrontés par rapport à l'établissement du projet ?  
\_\_\_\_\_

2.4. Pensez-vous que ces problèmes peuvent - être résolus ?  
Si oui quelles solutions proposez-vous pour chacun d'eux ? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

3. Pouvez-vous nous parler de vos rapports avec le projet ?  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

4. Etes-vous impliqués dans le projet ; si oui, de quelle manière ?  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

5. Connaissez-vous les inconvénients liées à l'implantation du projet ?  
- Si oui lesquelles ? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

6. Quels genres de problèmes souhaiteriez-vous voir résoudre le projet sanctuaire à gorilles ? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

7 Appréciez-vous l'idée d'installation du projet sanctuaire à gorilles dans votre village ?

Oui  Non

-Pourquoi \_\_\_\_\_ 8. Que

redoutez-vous le plus par rapport à ce projet ? \_\_\_\_\_

9 Si ces craintes sont apaisées, êtes-vous prêt à faire des concessions ?

Oui  Non

-Si oui sous quelles conditions ? \_\_\_\_\_

-Si non pourquoi ? \_\_\_\_\_

### III. SYSTEME DE PRODUCTION ET ACCES AUX RESSOURCES

#### 3.1. PRODUCTION VEGETALE

a). Quelles sont vos principales cultures ? \_\_\_\_\_

b). Où vendez-vous votre production ?

Maison :  Marché du village :

Marché de la ville : Au champ :

c). Les quantités que vous vendez ont – elles :

Augmenté ?  Diminué ?

Stagné ?

d). Votre production a-t-elle changé depuis deux ans ?

Si oui, elle a :

1). Augmenté  2). Diminué  3). Stagné

e). Qu'est – ce qui explique ce changement ?:

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

f). La taille de vos champs a-t-elle changé depuis deux ans ?

Si oui, elle a :  
 Augmenté ? :  Diminué ? :  Eté maintenu

g). Qu'est - ce qui explique ce changement ?

### 3.2.PRODUCTION ANIMALE

a) Pratiquez-vous l'élevage ? 1 - oui  2 - non   
 - Si oui quel type ? 1- divagation  2 - claustration   
 \*Pourquoi ? \_\_\_\_\_  
 \*Quelles sont les espèces élevées ? \_\_\_\_\_

- Si non pourquoi ? \_\_\_\_\_

b) Combien de fois par semaine mangez-vous ?  
 1 - la viande d'élevage \_\_\_\_\_ 2 - Gibier \_\_\_\_\_ 3 - poisson/viande congelé \_\_\_\_\_ 4  
 - poisson d'eau douce \_\_\_\_\_

c) Que préférez-vous consommer ?  
 -Pourquoi ? \_\_\_\_\_

### 3.3.ACCES ET UTILISATION DE LA TERRE

a) Etes-vous propriétaire des terres que vous exploitez ? 1- oui  2 - non   
 - Si non, comment les obtenez-vous ? \_\_\_\_\_

- Si oui comment avez vous obtenu ces terrains ?

1 - Héritage  2 - Achat  3 - Défrichement

4 - Autres à préciser \_\_\_\_\_

b) Pratiquez-vous la culture itinérante ? Oui Non

c) Pendant combien de temps utilisez-vous les parcelles nouvellement défrichées ?

1 an  2 ans  Plus

d) Après combien de temps revenez-vous encore cultiver sur une parcelle ?

1 an  2 ans  Plus

### 3.4. ACCES ET UTILISATION DE LA RESSOURCE FAUNIQUE

a) Connaissez-vous qu'il existe une réglementation en matière de chasse ? \_\_\_\_\_

- Si oui que prévoit-elle

b) Où pratiquez-vous régulièrement la chasse ?

1 dans mes forêts  2- n'importe où  3- Hors du pays

c) Quels sont les moyens que vous utilisez pour chasser ?

1-Armes à feu  2- Pièges  3-Appâts empoisonnés

d) Quelle est en moyenne la quantité de gibier tué par semaine ? \_\_\_\_\_

e) Quelles sont les espèces les plus chassées

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

f) Pourquoi ? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

g) Connaissez-vous quelques alternatives à la chasse ? \_\_\_\_\_

h) Si oui est-ce que vous les avez déjà essayé ? \_\_\_\_\_

i) Si non pourquoi ? \_\_\_\_\_

j) Pensez-vous que le gibier peut finir dans vos brousses ? oui  Non

k) Si oui quelles sont les espèces les plus menacées ? \_\_\_\_\_

l) Que faites-vous concrètement pour ne pas finir le gibier ? \_\_\_\_\_

### 3.5. ACCES AUX SERVICES.

a) Accédez-vous facilement aux services de santé ? 1 - OUI  2 - NON

- si non pour quelles raisons ?

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

b) Quelle distance vous sépare du dispensaire le plus proche ? \_\_\_\_\_

c) Y a-t-il des organisations d'appui qui interviennent dans votre village ?

1 - OUI  2 - NON

- Si oui les quelles \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

d) Etes-vous en contact avec les vulgarisateurs agricoles ? 1 – OUI  2 – NON

- Si oui qu'elle est la fréquence des contacts ? \_\_\_\_\_

- Si non pourquoi ? \_\_\_\_\_

e) Pensez-vous que le projet peut vous aider à avoir accès aux intrants et aux services dont vous avez besoin ? 1 – OUI  2 – NON

- Pourquoi ? \_\_\_\_\_

#### IV. EVALUATION DU NIVEAU ACTUEL DE SENSIBILISATION.

a) Le chef du village vous a-t-il déjà réuni pour vous parler du projet Sanctuaire à gorilles ? oui  Non

Si oui à quelle occasion et que vous a-t-il dit ? \_\_\_\_\_

b) Pensez-vous que tout le monde dans le village est sensibilisé sur les avantages du projet ? oui  Non

c) Quels sont selon vous les moyens/occasions les plus sûrs pour les sensibiliser ? 1-

Affiche  2- Eglise  3- Ecole

4- Séminaire  5- Causeries éducatives  6- Porte à porte

7- Autres à préciser \_\_\_\_\_

## FICHE POUR LES RESPONSABLES DU PROJET

1) Pouvez-vous faire l'état des principales ressources naturelles du sanctuaire ?

a) Faune : \_\_\_\_\_

b) Flore : \_\_\_\_\_

c) Halieutiques \_\_\_\_\_

2) Quelles sont les différentes utilisations de ces ressources ?

a) Par les paysans ? \_\_\_\_\_

b) Par les exploitants forestiers ? \_\_\_\_\_

c) Autres à préciser ? \_\_\_\_\_

3) Comment ces ressources sont-elles prélevées ?

a) Par les paysans ? \_\_\_\_\_

b) Par les exploitants forestiers ? \_\_\_\_\_

c) Autres exploitants \_\_\_\_\_

4) Comment les populations perçoivent-t-elles le projet ? \_\_\_\_\_

5) Les paysans participent-ils à l'exécution des activités du projet ?

1) OUI

2) NON

- Si oui comment ?

- Si non pourquoi ?

6) Quels sont les volets du projet rejetés par les paysans et les autres acteurs ? \_\_\_\_\_

Pourquoi ? \_\_\_\_\_

7) Le projet propose-t-il aux paysans des alternatives à la chasse ? \_\_\_\_\_

- Si oui lesquelles ? \_\_\_\_\_

-Quelles attitudes ont-ils par rapport à ces alternatives \_\_\_\_\_

8) Pouvez-vous faire l'état des méthodes et des moyens de sensibilisation utilisés jusqu'ici par le projet ? \_\_\_\_\_

9) Le niveau d'acceptation du projet a-t-il évolué ? \_\_\_\_\_

- Si oui dans quel sens ? \_\_\_\_\_

- Comment pouvez-vous expliquer cette évolution ? \_\_\_\_\_

10) S'il vous était demandé de parler des blocages à l'exécution normale des activités du projet que diriez-vous ?

a) Par rapport aux paysans \_\_\_\_\_

b) Par rapport aux exploitants forestiers \_\_\_\_\_

c) Par rapport à l'administration \_\_\_\_\_

d) Par rapport au projet \_\_\_\_\_

11) Connaissez-vous les limites (défauts) liées à l'implantation du projet ?

- Si oui lesquelles ? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

# FICHE EXPLOITANTS FORESTIERS

## II. CARACTERISTIQUES DU REpondANT

Société : \_\_\_\_\_

### 1.1. IDENTIFICATION

Arrondissement \_\_\_\_\_

Village \_\_\_\_\_

1 Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

2 Age ou année de naissance : \_\_\_\_\_

3 Sexe : Masculin  ou Féminin

4 Situation matrimoniale : Célibataire  ; Veuf ou veuve :  ;

5 divorcé(e) :  Marié (e) : Monogame :  ; Polygame :

6 Niveau d'éducation

Primaire  Secondaire  Supérieur

a). Avec CEPE

b) Sans CEPE

a). Avec BEPC

b) Sans BEPC

c). Autres a préciser

7 Fonction \_\_\_\_\_

1) Pouvez-vous faire l'état des ressources que vous prélevez ? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

2) Pouvez-vous nous dire si vous respectez les prescriptions de vos cahiers des charges en matière de conservation de la faune ? \_\_\_\_\_

- Si oui que faites-vous concrètement ? \_\_\_\_\_

- Si non pourquoi ? \_\_\_\_\_

3) Quels sont vos rapports avec la communauté riveraine ?

- Sur quoi s'articulent-ils ? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

4) S' il vous était demandé de parler du projet sanctuaire à gorilles de Mengame que diriez-vous ? \_\_\_\_\_

5) Connaissez-vous les limites (défauts) liées à l'implantation du projet ?  
- Si oui lesquelles ? \_\_\_\_\_

**FICHE AUTORITES ADMINISTRATIVES ET LEADERS D'OPINION**

**III. CARACTERISTIQUES DU REpondANT**

Code ménage : \_\_\_\_\_

**1.1. IDENTIFICATION**

Arrondissement \_\_\_\_\_

Village \_\_\_\_\_

1 Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

2 Age ou année de naissance : \_\_\_\_\_

3 Sexe : Masculin  ou Féminin

Situation matrimoniale : Célibataire  ; Veuf ou veuve :  ; divorcé(e) :

Marié (e) : Monogame :  ; Polygame :

5 Fonction \_\_\_\_\_

1) Etes-vous impliqués dans l'exécution des activités du projet ? \_\_\_\_\_

- Si oui quels rôles y jouez-vous ? \_\_\_\_\_

- Si non pourquoi ? \_\_\_\_\_

2) Pensez-vous que le projet est accepté par les différents acteurs ? \_\_\_\_\_

- Si oui comment ? \_\_\_\_\_

- Si non pourquoi ? \_\_\_\_\_

3) De quelles manières pensez-vous pouvoir amener les différents acteurs à adopter l'idée du projet ? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

4) Quels problèmes souhaiteriez-vous voir résolus par le projet ? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

5) S'il vous était demandé de parler du projet sanctuaire à gorille de Mengame que diriez-vous ? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

- 
- 6) Connaissez-vous les limites (défauts) liées à l'implantation du projet ?  
- Si oui lesquelles ?
- 
-

### ANNEXE 3: LISTE DES VILLAGES RETENUS PAR ARRONDISSEMENT.

Tableau N° 32: Liste des villages retenus pour l'enquête par Arrondissement.

Arrondissement	Villages retenus
Mvangane	-Amyom -Minkoumou -Akam -Mengamé I Mebosso
Oveng	-Oveng village -Andoung -Onon -Nkono -Ndja -Bifot -Ngbwassa -Akoabass -Aboulou -Bitye -Akom
Djourn	Okpweng